



Secrétariat Général

**Direction générale des
ressources humaines**

**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**Concours du second degré – Rapport de jury
Session 2009**

**AGRÉGATION
DE PHILOSOPHIE
Concours externe**

Rapport de jury présenté par M. Denis KAMBOUCHNER

Professeur à l'Université Paris I

Président du jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	3
<i>La session 2009 : écrit</i>	5
EPREUVES ECRITES	7
- Première épreuve	8
- Deuxième épreuve	19
- Troisième épreuve : histoire de la philosophie	24
<i>Bilan de l'admissibilité</i>	38
EPREUVES ORALES	39
- Première leçon	40
- Seconde leçon	48
- Explication de textes français.....	54
- Traduction et explication de textes en langue étrangère	62
<i>Bilan de l'admission</i>	78
ANNEXES :	
I. Statistiques :	
- Écrit	81
- Oral	85
II. Texte réglementaire	87
III. Programme de la session 2010	89

COMPOSITION DU JURY

- M. Denis KAMBOUCHNER, Professeur à l'Université Paris-I, Président.
M. Jean-Yves CHATEAU, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Vice-Président.
M. Joël JUNG*, Inspecteur Pédagogique Régional, Académie d'Aix-Marseille, Secrétaire du jury.
- M. Pierre ANCET, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne.
M. Blaise BACHOFEN, Maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise.
M. Jean-François BALAUDE*, Professeur à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.
M. Joël BIARD*, Professeur à l'Université François-Rabelais, Tours.
M. Michel BOURDEAU*, Directeur de recherches au CNRS.
Mme Anissa CASTEL-BOUCHOUCHI*, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Fénelon, Paris.
M. Henri COQUIO*, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Louis-le-Grand, Paris.
Mme Nathalie COURNARIE, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Saint-Sernin, Toulouse.
M. Tristan DAGRON*, Chargé de recherches au CNRS.
M. Jacques DARRIULAT*, Maître de conférences à l'Université de Paris-Sorbonne.
M. Christian DUBOIS, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Carnot, Dijon.
Mme Corinne ENAUDEAU, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
M. Franck FISCHBACH*, Professeur à l'Université Toulouse-II.
Mme Nadège GOLDSTEIN, Professeur de Lettres 2^e année au Lycée Masséna, Nice.
M. Antoine GRANDJEAN, Maître de conférences à l'Université de Nantes.
M. Philippe HAMOU, Maître de conférences à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.
M. Jean-François LAVIGNE*, Professeur à l'Université de Nice.
Mme Eléonore LE JALLE, Maître de conférences à l'Université Lille-III.
M. Jean-Paul PACCIONI, Professeur de Lettres 2^e année au Lycée Joliot-Curie, Nanterre.
M. Dominique PANZANI*, Professeur de Lettres 2e année au Lycée Lakanal, Sceaux.
Mme Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN, Maître de conférences à l'Université de Provence (Aix-Marseille-I).
Mme Martine PECHARMAN*, Chargée de recherches au CNRS.
Mme Marie-Frédérique PELLEGRIN, Maître de conférences à l'Université Jean-Moulin, Lyon-III.
M. Marwan RASHED*, Professeur à l'École normale supérieure.
M. Jean-Baptiste RAUZY*, Maître de conférences à l'Université de Provence, Aix-Marseille-I.
M. Hadi RIZK*, Professeur de Lettres 2^e année au lycée Henri IV, Paris.
Mme Sylvie ROBIN, Professeur de Lettres 2^e année au lycée Pothier, Orléans.
Mme Elisabeth SCHWARTZ*, Professeur à l'Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand-II.
M. Gérald SFEZ, Professeur de Lettres 2e année au Lycée La Bruyère, Versailles.
Mme Nathalie SIMONDON, Professeur de Lettres 1^e année au Lycée Rodin, Paris.
M. Olivier TINLAND, Maître de conférences à l'Université Paul-Valéry, Montpellier-III.

(*) *Membres du jury ayant participé aux commissions des épreuves orales.*

La session 2009. Écrit.

Les principales données statistiques pour la session 2009 sont les suivantes :

- Avec 40 postes offerts au concours (sans changement par rapport à l'année précédente ; 47 postes en 2007), le nombre des candidats inscrits a baissé à nouveau d'environ 10% : il a été de 1063, pour 1184 en 2008 et 1328 en 2007.

- Le nombre des candidats ayant composé dans toutes les épreuves (donc non éliminés) a baissé dans des proportions sensiblement égales : 559, pour 613 en 2008 et 758 en 2007 ; soit 52,59 % des inscrits, pour 52,20 % en 2008 et 57% en 2007.

- La barre d'admissibilité a été fixée, comme en 2008, à 9/20 (= 54/120). 98 candidats (tout près du maximum autorisé, qui était de 100 admissibles pour 40 postes), soit 17,53 % des « non éliminés », ont atteint cette moyenne. Ils étaient 95 en 2008 (15,5%).

- Toutefois, la moyenne des notes obtenues pour l'ensemble des épreuves écrites a baissé à nouveau légèrement, tant pour les candidats admissibles (10,16 au lieu de 10,36 en 2008) que pour l'ensemble des « non éliminés » (6,29 contre 6,38 en 2008). La moyenne des notes obtenues dans la 1^{ère} épreuve a été particulièrement basse (5,56 pour les présents, 9,12 pour les admissibles ; en 2008 : 6,12 et 9,89). Elle est en légère baisse dans la 2^{ème} épreuve (6,57 et 10,92 ; en 2008 : 6,68 et 11,39). Dans la 3^e épreuve, elle est également en légère baisse pour l'ensemble des présents (6,46 contre 6,63) mais en hausse pour les admissibles (10,45 contre 9,82).

Dans des conditions de correction inchangées par rapport à l'année précédente, ces résultats assez stables dans l'ensemble (plus que dans le détail) témoignent d'abord une nouvelle fois du très grand nombre de prestations qui n'apparaissent pas conformes aux exigences fondamentales du concours (culture philosophique déjà substantielle ; correction et fermeté de l'expression française ; souci, compréhension et traitement équilibré du sujet ; authenticité et cohérence de la réflexion). On peut en outre, faire état, sauf pour la 3^{ème} épreuve, d'une nouvelle diminution du nombre des copies obtenant de très bonnes notes ou des notes honorables. Ceci est à nouveau particulièrement sensible dans la 1^{ère} épreuve : en 2008, sur le sujet : *Pourquoi y a-t-il plusieurs philosophies ?* 18 candidats avaient obtenu une note égale ou supérieure à 13, dont 10 une note égale ou supérieure à 15. En 2009, sur *La clarté*, ils ne sont que 4 à obtenir une note égale ou supérieure à 13 (13 : 2, 15 : 1 ; 16 : 1)

Il devrait être inutile de redire à l'ensemble des candidats (que nous prions, sur ce

point comme sur d'autres dans la suite, de se reporter au Rapport 2008) que les deux lectures scrupuleusement attentives dont leurs copies font l'objet sont bien plus constitutivement orientées vers l'appréciation de leurs qualités et talents que vers la sanction de leurs insuffisances. Tout catastrophisme à part, le jury doit toutefois à nouveau exprimer sa préoccupation eu égard à l'ampleur et à la nature des défauts constatés, à l'écrit comme à l'oral, dans les épreuves les plus générales du concours (la 1^{ère} composition et les deux leçons). *Très rares sont désormais les candidats donnant au jury le sentiment qu'ils ont réellement réfléchi, avant l'ouverture de la session, aux problèmes les plus généraux liés à l'activité philosophique, et qu'ils ont tiré un profit effectif de lectures dûment intensives et diversifiées.*

C'est là pourtant une dimension essentielle de ce qui leur est demandé, notamment dans le cadre de la 1^{ère} composition, pour laquelle l'absence de programme ne doit pas faire croire que le sujet en puisse être choisi arbitrairement dans un répertoire thématique illimité. Si cette épreuve exige un « grand » sujet, ce sujet, pour que le choix en soit raisonnable, doit précisément être tel qu'il soit impossible que des candidats suffisamment préparés n'y aient pas d'avance réfléchi (ce qui ne signifie certes en aucune manière qu'ils puissent se contenter de reproduire leurs réflexions antérieures). Or tel sera bien le cas, si la réflexion sur un tel sujet apparaît consubstantielle et indissociable de l'activité qu'ils ont choisie.

D'une manière générale, les meilleures chances de succès restent de très loin réservées à ceux des candidats qui, à titre général, savent le mieux ce qu'ils font. Savoir ce qu'ils font veut dire notamment : aller toujours jusqu'au bout de la tâche dont ils ont conscience, et ne jamais céder à la tentation des « impasses », comme le font beaucoup qui négligent durant l'année la préparation du programme d'oral, ou sacrifient des dimensions entières de la notion au programme de la 2^{ème} épreuve. Particulièrement dommageables et d'abord infondées sont aussi les supputations qui chaque année entourent l'auteur destiné à « tomber » en 3^{ème} épreuve, ou même la partie de son œuvre qui sera privilégiée. Les candidats doivent en être avertis : la présidence du jury effectue chaque année son choix ultime sur deux textes, chacun tiré d'un des deux auteurs au programme ; et ce choix lui-même est fonction non de l'auteur qu'on souhaiterait « donner » de préférence à l'autre (cette préférence est une fiction), mais exclusivement des avantages comparés que présentent ces deux textes en tant que sujets pour cette épreuve (laquelle exige des textes riches, topiques, techniques sans excès de difficulté, cohérents et singuliers).

Un complément de bilan statistique pour l'admissibilité sera fourni ci-après, p. 38.

Épreuves écrites

Première épreuve

Composition de philosophie

Durée : 7 heures ; coefficient 2.

Sujet :

La clarté.

Candidats présents :	604
Copies blanches :	8
Moyenne des notes :	5,56
Répartition des notes :	
de 1 à 4 :	216 copies
de 5 à 7 :	253 copies
de 8 à 9 :	69 copies
de 10 à 12 :	54 copies
13 :	2 copies
15 :	1 copie
16 :	1 copie

La clarté est moins l'énoncé d'un concept déterminé ou d'un problème constitué que le motif où se rencontrent des analyses et des questions centrales, quoique diverses, de la philosophie. Il est donc pertinent de s'interroger sur l'évidence et la simplicité apparentes du thème comme sur la diversité de ses arrière-plans et implications : une telle notion rassemble des enjeux qui ne sont pas forcément homogènes. Tout candidat à ce concours, et, à vrai dire, tout étudiant de philosophie, est nécessairement conduit à rencontrer le *motif* de la clarté de manière récurrente, dans toute l'ampleur de la culture philosophique et l'étendue des problèmes à élucider. Cette notion apparaît fréquemment, de manière centrale, en même temps que marginale ou allusive, dans des champs de réflexion très différents : c'est pourquoi il est pertinent de déterminer les limites d'une catégorie qui semble jouer le rôle d'une intuition d'accompagnement

– plus que d’élucidation – d’enjeux autres que ceux qui se formulent explicitement en elle. En un mot, le travail à accomplir face à cet énoncé élémentaire et concis consiste à se donner le *motif* de la clarté comme *problème*.

Le sujet présentait une bonne pierre de touche pour l’appréciation de l’assimilation effective et précise de connaissances philosophiques, avec le sens du *problème* qu’elle implique. Qu’il s’agisse de se demander dans quelle mesure et à quel titre la clarté représente un critère de vérité sur le plan de la connaissance, de s’interroger sur les rapports entre clarté et vérité dans le champ pratique du droit et de la morale, ou encore d’examiner la manière dont ce paradigme continue de jouer un rôle dans la politique – domaine beaucoup plus exposé à une ambiguïté de fait –, sans oublier la situation particulière de l’esthétique, où la clarté ne semble pas évoquée comme une nécessité de principe, ces occurrences du thème, dans l’ensemble de ces champs, pouvaient inciter les candidats à une réflexion complexe, fine et diversifiée.

Plus qu’une métaphore et moins qu’un concept, la notion de clarté est indispensable parce qu’on ne peut lui substituer aucune autre notion pour nommer l’appréhension sensible et la compréhension intelligible, à travers une série de *transferts réglés de sens*, entre le sensible et l’intelligible, dans la recherche théorique de la vérité ou dans le registre herméneutique du sens. Les problématisations les plus fréquentes se concentrent sur la valeur épistémologique de la clarté : quel rapport faut-il établir entre la clarté d’un discours et la clarté des choses ? La clarté fonde-t-elle vraiment la vérité ? Qu’est-ce qui fait la clarté de la vérité scientifique ? Des candidats partent du paradoxe, que présente la clarté, d’une condition invisible de la visibilité, et s’appuient sur Platon (le Bien donne à voir sans se rendre visible) ou sur Pascal (il est impossible de tout démontrer et définir). La clarté se suffit-elle à elle-même ? Elle apparaît dans sa valeur de processus : elle est opératoire plus que donnée et immédiate, et elle se trouve dans le rapport entre le travail de la connaissance et la transformation théorique de l’objet. Il y a clarté avec le passage d’un « concret perçu » à un « concret pensé » à travers l’abstraction (Marx, *Introduction générale à la critique de l’économie politique*). La clarté, en ce sens, n’est ni une propriété de l’objet, ni une exigence de méthode ; elle n’est pas la vérité tout court, mais un aspect de l’élaboration de l’objet de science. Ainsi un paradigme théorique n’est-il pas clair en lui-même, et peut-il comporter des hypothèses difficiles à concevoir, mais au moins permet-il de rendre l’appréhension des phénomènes plus claire, au sens de *plus simple, plus économe et plus élégante*. Il en est ainsi dans la manière dont Galilée défend l’explication copernicienne contre les fausses évidences du sens commun, dans ses *Dialogues sur les deux grands systèmes du monde*.

Le champ de la connaissance a été le plus souvent le seul considéré, en toute ignorance de la complexité de l’usage de la notion dans le domaine pratique. Mais il est aussi le plus souvent abordé de manière trop générale, sans spécification suffisante ni travail sur un domaine particulier. Pouvait-on se contenter d’opposer à la nécessaire clarté dans la connaissance une prétendue profondeur du clair-obscur ? L’éloge du

sensible obscur paraît souvent un alibi pour se libérer de la rationalité qu'on perçoit comme contrainte, et que l'on fuit avec des considérations obscurantistes sur l'esthétique, où sans doute les artistes n'auraient guère reconnu le portrait de leur travail, et surtout pas les grands théoriciens et praticiens du... clair-obscur.

Quels enseignements faut-il tirer des principales défaillances que les correcteurs ont dû sanctionner ? Trop de dissertations problématisent de manière purement formelle, sans procéder à une analyse des notions impliquées dans le sujet, l'introduction ne débouchant pas alors comme elle le devrait sur une problématique ciblée et complexe. Le sujet a évidemment favorisé le travers de *se contenter d'analyser la notion* tout au long de la dissertation, sans se soucier de procéder, au cours de celle-ci, à un *resserrement du problème*, lié à ses variations et au règlement progressif de certains de ses aspects. Sur ce point, l'absence de travail de pensée est très généralement assez flagrante : elle se remarque à la façon dont bien des candidats paraissent se contenter d'*illustrer* ce qu'ils annoncent. Cette erreur, partagée quelquefois à un degré minime par de bonnes copies, indique assez que les candidats, dans leur grande majorité, n'ont pas compris qu'il s'agit, dans un travail de dissertation, de répondre à une *difficulté réelle, une difficulté dans les choses mêmes*, et que ce qui leur est demandé est d'abord de *considérer le sujet là où il est difficile et intéressant*, de chercher à le dénouer, ou à circonscrire ce qui demeure en lui d'irrésolu ou peut-être d'insoluble – non de réciter des discours tout faits ou d'adopter des postures de publicité philosophique, en cherchant l'approbation.

Pourquoi se contenter d'alternatives restreintes et uniques (lors même qu'elles ne manquent pas de pertinence), du type : la clarté relève-t-elle du constat ou est-elle une valeur ? la clarté est-elle dans les choses ou dans le regard du sujet sur les choses ? En raison du caractère schématique des distinctions initiales, les copies sont nécessairement conduites à des développements qui excèdent ce cadre restreint, les candidats finissant par ne plus savoir eux-mêmes à quelles questions ils répondent. Certains ne relèvent ici qu'un problème d'exposition langagière (sans considération du rapport avec le registre intuitif et le registre démonstratif), tandis que d'autres s'en tiennent à une réflexion sur la clarté *et* la distinction, pour quitter bien vite l'enquête sur la première et, pour ainsi dire, changer de sujet, au lieu de réfléchir à l'articulation étroite ou à la tension entre les deux critères d'identification du vrai, et d'évaluer *ce qui se gagne* et *ce qui se perd* dans le déplacement de la clarté à la distinction.

Trop souvent l'argumentation se limite à des formules, à un plan-type, quand on n'assiste pas à une fuite en avant dans une évocation ampoulée de Heidegger ou dans une généalogie intempérante, inspirée d'un nietzschéisme de seconde main (la volonté de clarté comme interprétation réactive de la profusion du réel...). La pensée du candidat perd alors tout cran d'arrêt et quitte tout réel et tout rationnel pour se complaire dans un délice de métaphores, et faire d'une dissertation sur la clarté l'éloge de l'incompréhensible facile. La très grande majorité des copies montre ce faisant une

grande faiblesse dans les *liaisons* entre les arguments : au lieu d'une véritable progression, on a affaire à la simple proposition de différentes « solutions », juxtaposées dans un ordre ou un autre, et dont la dernière a la préférence, pour autant que le candidat sent bien qu'il ne l'élit que pour les besoins de la cause, parce qu'*il faut bien finir* et simuler une réponse. Cette présentation de plusieurs réponses possibles, sans que la procédure conjecturale en soit pensée, donne le sentiment que le candidat étale des connaissances sans s'impliquer personnellement.

Le plus significatif reste l'écart entre le petit nombre de bonnes copies et la très grande majorité des copies faibles, comme s'il n'y avait pas de milieu. Un si grand écart entre, d'une part, un nombre très restreint de copies convenables – et un nombre extrêmement restreint d'excellentes copies – et, d'autre part, une masse de dissertations toutes médiocres ou insuffisantes ne peut manquer de soulever quelques interrogations sur l'état des institutions.

Les copies réussies, ayant atteint ou dépassé la note de 10/20, ont su montrer une capacité à faire varier le problème et à tenir un propos riche et conséquent. Les meilleures d'entre elles sont celles qui explicitaient la différence et le trait d'union entre clarté et distinction jusqu'au point où l'analogie avec la métaphore du visible cesse d'être pertinente. Quelques-unes ont témoigné de connaissances précises sur Gadamer ou sur Wittgenstein. Deux dissertations ont atteint à l'exemplarité par des voies fort différentes, tant il est vrai que les excellentes copies ne se ressemblent jamais, la ressemblance étant – souvent jusqu'à l'accablement pour le correcteur – le fait des mauvaises ou des très quelconques. L'une de ces deux copies manifestait une grande maîtrise de la pensée et de la langue et comme une élégance philosophique de la démonstration, tandis que l'autre, plus pénétrée des difficultés, entrait dans l'élucidation de la complexité des problèmes, en s'appuyant sans les juxtaposer sur des connaissances issues aussi bien de la grande tradition classique que de philosophies contemporaines fortement suggestives comme celles de Lyotard.

L'une des meilleures copies, cohérente et pédagogique, se limite à un examen épistémologique du sujet. Elle aborde la clarté comme « manifestation première de la vérité quand elle n'est pas encore expliquée » et tente d'articuler les deux sens, sensible et intellectuel, de la clarté (de l'impression à la connaissance). Elle examine dans un premier temps la clarté immédiate et authentique de la transparence à soi et aux autres (référence à Rousseau), pour poursuivre dans un deuxième temps sur l'intuition intellectuelle. La clarté est-elle signe ou preuve de la vérité ? Elle est en tous les cas « point de départ de la recherche scientifique ». La troisième partie en fait le terme de la recherche scientifique au sens de la clarification comme entreprise continue plus que comme point d'arrêt sur une évidence autosuffisante. Aussi peut-on dire avec Kant que les concepts seuls ne sont pas clairs mais nécessitent le recours à l'intuition sensible afin de construire l'objectivité des phénomènes et rendre claire, au sens d'intelligible,

l'expérience elle-même. La clarté est donc davantage une norme régulatrice qu'un résultat et elle doit susciter un examen renouvelé.

Une autre copie cherche à privilégier une conception processuelle de la clarté, qui n'est pas de l'ordre du donné. Elle saisit dans une première partie la clarté comme mode de perception, de type sensible puis culturel – « la clarté n'est pas seulement une perception approfondie, mais aussi une perception correcte » – qui peut supposer l'apprentissage de règles sociales ; elle montre ensuite que la clarté suppose la primauté de la raison, pour confronter les définitions ontologique et formelle de la clarté. La dernière partie tire les conséquences de la valeur formelle de la clarté et la considère, de façon originale, comme une catégorie interprétative : la clarté surgit quand un ensemble désordonné s'organise pour donner un sens, ce qui suppose qu'elle ne puisse procéder que d'une démarche d'approximation indéfinie du sens. Il y a donc « une tragédie de la clarté », vouée au dépassement interprétatif, parce qu'à travers la clarté se joue « une quête indéfinie de la liberté contre le non-sens ».

Le jury a apprécié l'approche d'un candidat s'attachant à la critique du rapport entre la clarté et le visible, après avoir distingué le clair et le lumineux, la lumière n'étant elle-même ni claire ni obscure. S'appuyant sur des analyses inspirées de Husserl puis de Heidegger – la question du rapport de la clarté et de l'obscurité qu'elle peut recéler en elle-même –, le devoir interroge le caractère premier de la clarté : la clarté sensible est définie comme une clarté sans distinction et il lui est opposé la clarté de l'être, la *Lichtung*, qui entretient un rapport dialectique avec l'obscurité. Mais quelle elle est la nature de la clarté ? On peut d'une autre manière avancer, dans une perspective théologique – que l'on ne limite pas à l'évocation du rapport des intelligibles platoniciens avec le principe métaphysique du Bien –, chercher la source de la clarté : parce qu'elle n'est pas autosuffisante, elle a besoin d'une origine pour venir à l'être. Une copie explore cette voie en se référant à Duns Scot : la clarté divine permet de saisir les formes intelligibles. Une autre évoque saint Augustin : la clarté divine n'est pas donnée hors de nous, mais en nous.

Dans une perspective plus strictement phénoménologique, la clarté est la condition du phénomène et de toute vérité possible, qui ne préserve pas pour autant de l'erreur. La clarté, condition d'apparition du phénomène, n'est que sur fond d'obscurité. Un candidat a évoqué, en s'inspirant de *l'Être et le néant*, le vide d'être et la non-coïncidence avec soi de la conscience, ouvrant par la négation de l'être brut, indifférencié, « en soi », la clarté de l'*apparition* des phénomènes, dans leur consistance et leur distinction.

Il était légitime de mettre en question la *valeur* de la clarté. Plusieurs copies choisissent de réexaminer la question de la vérité et du modèle rationnel de la clarté : si la clarté est condition nécessaire de la vérité, elle n'en constitue pas la condition suffisante. Les objections de Leibniz au critère cartésien de la clarté et de la distinction

ont été évoquées comme une pierre d'achoppement. Mais il eût fallu, dans une telle perspective, réfléchir aux raisons qui font que le motif de la clarté emprunte sa valeur au domaine des "choses vues", de la vision et de la lumière, et cela dans les philosophies les plus réservées ou critiques vis-à-vis de l'empire subreptice que notre jugement accorde au sensible dans l'intelligence des choses (qu'il s'agisse de philosophies comme celles de Platon ou de Descartes ou encore de Husserl, par exemple). De même, il convenait de s'interroger sur la diversité des valeurs que prend le terme de clarté, lorsque l'on parle de clarté intuitive ou discursive, d'apodicticité, ou lorsque la clarté a trait à la vérification expérimentale et aux différentes procédures d'établissement des preuves. Savoir si la clarté est une valeur de présentation ou de constitution du vrai ou du juste était en effet au centre des problèmes : la clarté a-t-elle une valeur de communication incontournable et seulement de communication ou contribue-t-elle à la manifestation du vrai ? La clarté conjoint-elle l'ordre de la manifestation et celui de la détermination ?

La clarté peut servir de fil conducteur pour une critique et une réévaluation de la notion d'intuition. La clarté est éprouvée dans la saisie d'une chose : relève-t-elle d'un acte subjectif de perception ou d'une propriété objective ? La clarté semble nous protéger de l'erreur. Ainsi, on peut dire clairement une proposition fautive, mais on ne peut pas se tromper sur le discours lui-même. Toujours sur le thème d'une compréhension immédiate, un candidat évoque la *Lettre à D'Alembert* de Rousseau : avec le théâtre, nous nous oublions nous-mêmes, la transparence à soi est perdue de même que la communauté sans tromperie que constitue la fête. La clarté relève par conséquent d'« une imprégnation des sentiments eux-mêmes » et témoigne d'un rapport sensible et positif à la vérité... Mais les candidats ont raison, aussi, de critiquer la clarté sensible comme une clarté privée de distinction, donc confuse. Que valent des intuitions sensibles sans clarté intellectuelle ? Le *cogito* cartésien nous apprend que la clarté intellectuelle est l'évidence. Ou bien, si on lit les *Idées directrices pour une phénoménologie* de Husserl, la clarté est *eidétique* : c'est une conscience d'impossibilité atteinte au cours d'une libre variation sur le corrélat de la visée d'un objet qui permet d'identifier l'essence : par exemple, la couleur ne peut être sans l'étendue. Dans un autre registre, il faut distinguer des dimensions différentes de la clarté, selon qu'il s'agit de la sphère des présentations (la perception de chose en chair et en os) ou de celle des présentifications (reproductions) dans la mémoire ou dans le souvenir : la clarté de l'objet perçu n'est pas la même que celle de la reproduction de cette perception dans un souvenir.

À partir de là, il était naturel de s'interroger sur l'union et sur la différence entre les valeurs de clarté et de distinction. Au fond, ne peut-on opposer une clarté conçue dans les termes de la *vision*, c'est-à-dire d'une saisie intuitive pleine et entière de son objet, et une clarté propre à des significations pertinentes, que l'on peut *énoncer* dans un langage purgé de ses équivoques ? Les candidats ont objecté à la compréhension cartésienne de l'évidence, qui fait de la clarté l'une des garanties du vrai, la distinction leibnizienne de

la connaissance claire et de la connaissance distincte (*Discours de métaphysique*, § 24). La clarté n'est qu'un critère du vrai parmi d'autres puisqu'elle requiert des principes qui en rendent possible l'analyse : si la clarté est érigée en principe, on risque de confondre une connaissance claire et distincte avec une connaissance claire et confuse. On peut alors opposer à la clarté extrinsèque que produit la méthode la clarté intrinsèque des notions ou des mots primitifs : il y a eu de bonnes analyses de l'opuscule de Pascal sur *l'Esprit géométrique*. De même, Spinoza aide à définir la clarté et la distinction comme des propriétés qui découlent de l'idée vraie, et non comme un critère du vrai : l'idée vraie exprime la puissance de la pensée, ou encore la causalité interne de l'idée vraie donnée à l'esprit. La connexion causale entre les idées formées par l'esprit se confond avec la productivité de l'être, sous l'attribut pensée : l'idée de l'essence se développe en idée de ses propriétés, le principe implique ses conséquences comme la cause produit son effet. Comme dans la production matérielle, une idée vraie est un instrument pour produire d'autres idées vraies : à partir de l'idée réflexive d'une vraie idée qu'il trouve en lui-même, l'esprit s'approprie sa propre force intellectuelle.

De très nombreuses copies se sont focalisées sur les articles 45 et 46 des *Principes de la philosophie* (Ière partie) et sur les *Méditations de Leibniz sur la connaissance, la vérité et les idées*. De manière intéressante mais un peu forcée, on a résumé le problème de la clarté à une opposition entre Descartes et Leibniz, avec obligation de choisir entre la clarté et la distinction, la première relevant d'une problématique de la vision, la seconde impliquant un esprit d'analyse qui soit sensible aux définitions et aux formes logiques du discours. Il s'agissait le plus souvent de souligner l'insuffisance d'un critère subjectif de la clarté, en rappelant que Leibniz appelle *claire* la connaissance qui nous permet de reconnaître une chose, et *distincte* celle qui nous permet de l'identifier par ses marques, que nous pouvons énumérer afin de séparer cette chose d'une autre. On oubliait que, chez Descartes, la clarté devient une opération de l'esprit lui-même, une inspection de l'esprit qui évite les fausses opinions, ou encore un mouvement de l'esprit face aux objets (ainsi dans les *Règles pour la direction de l'esprit*, où la *Règle VI* exige que l'on repère d'abord le simple, que l'on décompose ce qui est complexe). Du côté leibnizien, il convenait encore de distinguer entre la connaissance *distincte*, qui porte sur une notion simple, et la connaissance *entièrement* distincte d'une notion elle-même composée. Dans la première, nous saisissons une notion primitive, indécomposable, qui est à elle-même comme sa propre marque : rencontre logique du simple, tandis que la connaissance distincte d'une notion composée n'est *adéquate* que si nous connaissons distinctement *toutes* les notions qui la composent – la connaissance intuitive devenant en quelque sorte un terme, un horizon idéal. Il en résulte une exigence de *clarification* qui consiste à déterminer la différence entre les formes des idées ainsi que des degrés de vérité, en ne se contentant pas du critère extrinsèque de la clarté. Cette entreprise s'impose au moins comme une tâche négative, une forme de thérapie de l'esprit, lequel croit qu'il conçoit l'idée alors même qu'il ne fait que présupposer avoir compris le sens des mots dans lesquels il énonce cette idée. Et il n'est pas moins excessif, selon

Leibniz, de croire que notre pensée puisse comprendre ce que nous disons en se portant directement sur l'idée même de la chose signifiée : l'intuition et la saisie de l'évidence ne peuvent se passer de la connaissance par signes et de l'analyse logique de nos idées.

Sur ce point, il eût été intéressant de montrer que la démonstration que donne Leibniz de l'existence de Dieu est une illustration en acte d'un effort de clarification, à rebours des conclusions trop hâtives que l'on peut tirer des idées claires : Leibniz affirme, en effet, que l'existence de Dieu ne peut être déduite comme une implication de l'idée de l'être le plus parfait qu'à la condition d'établir que Dieu est *possible*, en vertu de sa définition *logiquement* conçue, et donc qu'il existe, *parce que le contraire est impossible*. C'est ainsi que l'esprit de distinction, esprit de séparation du multiple dans l'un, détermine précisément la clarté sans coïncider, pour autant, avec la valeur de transparence que la notion de clarté paraît comporter.

Cela dit, il était possible d'envisager une *progression* dans la clarté, en fonction d'une *intensité graduelle* de l'intuition. Les candidats auraient pu tirer davantage profit du texte de Husserl sur les *Idées directrices*..., œuvre pourtant inscrite au programme de l'oral, et par exemple du § 67 (*Méthode de clarification*. « Proximité » et « Eloignement du donné ») : la saisie des essences obéit à des degrés de clarté et il ne faut pas confondre l'évidence du donné et l'intuition de l'essence *pure* en elle-même. Il peut rester, en effet, de la non-clarté au sein de l'évidence de ce qui se donne en personne, le non-clair faisant écran à des éléments qui ne franchissent pas « le cercle de lumière constitué par le pur donné ».

La conscience donatrice au sens fort du mot, c'est la conscience claire, par opposition à la conscience obscure, selon une gradation des manières de se donner et des degrés d'intuitivité, ainsi que de clarté. C'est pourquoi Husserl distingue deux formes de clarification. La clarification normale consiste à accroître le degré d'intensité : on passe par exemple d'une couleur imparfaitement saisie à l'intuition de la couleur en elle-même, sur fond d'un donné intuitif premier. Mais il existe une autre forme de clarification, celle qui consiste non pas à rendre plus intuitif mais à *préparer* l'intuition, en éliminant des données non intuitives, comme par exemple des significations visées à vide, qui viennent déborder le donné intuitif. Clarification *en intensité*, d'une part, et clarification *en extension*, d'autre part. La saisie eidétique est elle-même un processus temporel : identifier, distinguer, expliciter et mettre en rapport, en serrant au plus près le cas individuel servant de point d'appui à la saisie de l'essence.

La clarification ne se limite donc pas à une discipline de nos pensées ou à une lumière que l'esprit projette sur les choses ; elle est corrélative de l'apparition de la chose même, en son éclosion à la pure présence à travers le « désenveloppement » de ses propriétés, qui sortent ainsi de l'indifférenciation obscure et de la confusion les unes avec les autres. La clarification se joue sur la chose même, qui apparaît nettement, telle qu'elle est en elle-même (cf. le § 69).

Avec Husserl, l'évidence procède de l'élucidation des actes de connaissance : il s'agit de remonter à la clarté d'origine, c'est-à-dire au sens atteint par la conscience lorsqu'elle fait retour aux actes par lesquels les choses lui apparaissent. Une telle démarche, inséparable de l'intuition et d'une tentative de faire coïncider le sens et les expressions signifiantes, cherche en quelque sorte à subordonner le langage aux actes logiques et à la vision des essences. C'est cette espèce d'œil mental ainsi présumé que rejette Wittgenstein. Pour l'auteur de *Tractatus logico-philosophicus*, il est vain de chercher à comprendre ce qui serait à *voir* comme vrai : la clarification ne saurait expliciter des significations en les ramenant à un sens premier dont nous pourrions avoir une précompréhension non linguistique. Il faut au contraire s'attacher à dégager la *structure* des énoncés. En aucun cas la clarification ne fait appel à une intuition pure : elle se borne à une analyse logique du langage et de l'usage d'un concept pour rendre compte d'un état de choses. La clarification, par conséquent, élimine les énoncés vides de sens dans la mesure où elle est un éclaircissement logique des pensées. Il faut déterminer les constituants, la forme et la syntaxe des énoncés, généralement dissimulés par le langage. Cette clarification s'effectue au sein du langage et de son ordre : définir, c'est expliquer ce que l'on *fait* quand on suit une règle, et il faut renoncer à *voir* des essences eidétiques qui pourraient fonder en toute clarté le sens des propositions.

On pouvait aussi aller plus loin et soupçonner la valeur de pertinence de la clarté là où l'ambiguïté est de rigueur, comme c'est le cas *dans tout ce qui relève du sens à déchiffrer* et à interpréter, à condition précisément de montrer que le déclassement de la notion du clair au titre du seulement manifeste ne périssait pas, mais au contraire rendait encore plus crucial un nécessaire travail nécessaire de *clarification* pour la pensée, en instituant autrement une complexité de la clarté ; ainsi, le sens n'est probant que pour une *herméneutique rigoureuse*, c'est-à-dire ordonnée à une régulation et un règlement, un rapport régulier et réglé entre ce qui est apparent et ce qui est caché, échappant à tout arbitraire et tout obscurantisme, s'il est vrai que le latent – que l'on pense au registre religieux par exemple – ne relève pas d'un occulte quelconque, mais s'écrit et se lit, s'institue depuis un art réglé du déchiffrement et une forme particulière du mesurable (comme on peut le lire en des raisonnements philosophiques aussi différents que ceux de Pascal ou de Leo Strauss).

Très peu de candidats savent articuler une perspective épistémologique ou métaphysique à une analyse esthétique. Une seule copie fait allusion avec Hume à la délicatesse du goût, définie comme un approfondissement de la sensation. La clarté n'est-elle qu'une perception approfondie, ou plutôt une perception correcte, qui intègre les normes culturelles et les règles sociales ? La référence esthétique la plus fréquente, mais rarement exploitée, porte sur le clair-obscur dans la peinture de Rembrandt et sur sa capacité à exprimer, par les jeux contrastés d'une palette chromatique sombre, la clarté du surnaturel (il fait surgir la lumière de l'ombre). D'une manière générale, les exemples artistiques permettaient de mettre à l'épreuve l'idée d'une expérience rationnelle de la clarté. Les allusions au symbole et aux Idées esthétiques (Kant,

Critique de la faculté de juger) tentaient d'évoquer une puissance expressive de l'imagination, là où la connaissance par concepts, médiate et indirecte, est incapable de saisir la clarté comme évidence ineffable de l'impression. Quand elle est délivrée des ritournelles du clair-obscur, l'esthétique livre toute la complexité et les sens très différents de la clarté : « Le tout est de tout dire et je manque de mots/Et je manque de temps et je manque d'audace/Je rêve et je dévide au hasard mes images/J'ai mal vécu et mal appris à parler clair. » (Paul Éluard)

Les aspects éthiques du sujet sont traités allusivement, avec des références à Spinoza : la clarté de l'idée comme moyen de se libérer de la servitude des passions et de sentir l'éternité qui est en soi, ou des évocations du moment de la délibération pratique qui permet de distinguer la clarté du devoir de celle d'un fait objectif. Bien des copies « nietzschéennes » interrogent le désir de clarté en lui opposant l'obscurité de la pratique morale ; la clarté, c'est donc surtout la haine de la confusion et de l'obscurité... De même, si la plupart des copies ont fait de la clarté une propriété ontologique, d'autres, plus rares, ont souligné l'idée que la clarté suppose une forme de distance à soi existentielle. Un candidat pense peut-être à Merleau-Ponty lorsqu'il esquisse l'idée que l'existence incarnée sépare la clarté et la distinction. Il y avait là une idée intéressante : l'existence est ce qui maintient indéfiniment l'écart entre la clarté, qui est le régime empirique et probable de la connaissance humaine, et la distinction, impossible en dehors des essences. Mais aucun candidat ne se hasarde à affirmer le primat de l'existence sur la science. Par exemple, on aurait pu montrer que c'est seulement dans l'ordre des essences que la connaissance peut être claire et distincte, tandis que dans l'ordre des existences, il y a de la clarté mais pas de distinction. Il était donc possible de confronter la facticité de l'existence et le modèle épistémologique et métaphysique de la clarté.

Envisager la pertinence de la notion de clarté dans la connaissance et la façon dont il faut en préserver l'analogie avec la clarté sensible ou, au contraire, la récuser du fait même du caractère trouble que cette analogie ne manque pas de produire à un moment ou à un autre et à un certain degré de son extension ; réfléchir sur les valeurs conjointes ou antagonistes entre la clarté et la vivacité, avec l'empirisme certes – comme le firent certains candidats – mais aussi avec Rousseau dans *l'Essai sur l'origine des langues* comme dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, ne suffisait pas à comprendre l'étendue du paradigme et la façon dont il prend une acception fort différente. On peut prendre au sérieux l'équivocité, que l'on décide de récuser dans le champ de la connaissance en tant qu'il est gouverné par l'enjeu de vérité ; mais qu'en est-il du champ pratique ? Que vaut la *clarté d'intention* ? Qu'est-ce qui fait se rencontrer clarté et affranchissement dans la franchise de parole, et jusqu'à quel point convient-il pour un sujet moral et politique de l'assumer ? En un mot, la clarté peut-elle représenter un absolu de la valeur morale, la franchise peut-elle impliquer, éventuellement, de ne pas « tout dire », et cela indépendamment du

traitement platonicien du « pieux mensonge » ? Il s'agit aussi de faire entendre avec force la droiture de la clarté mais aussi l'extrémisme de sa radicalité.

Pour conclure, une question transversale se pose, qui est de savoir si la clarté est la valeur à viser, ou plutôt celle que l'on ne manque pas d'atteindre dès lors qu'au contraire on ne se la donne pas comme critère d'entrée ou *terminus a quo*, c'est-à-dire comme ce qui devrait être visé, en tant que tel. Assurément, le jury n'attendait des candidats ni une lecture pointilliste, historique, des thèses tel ou tel philosophe (sans aucune « pensée de derrière » quant aux effets critiques de la notion), ni une description éclatée en divers domaines (la politique, les sciences, l'art...). Des questions comme celle du statut de l'évidence, celle des contraintes logiques et sémantiques du discours, celle de la quête réflexive, par un sujet, du rapport le plus adéquat au sens et à la vérité, sans oublier, bien sûr, l'enjeu de la *représentation* (relativement à un fond originare, supposé ou réel) dans le savoir, la politique ou l'art, laissaient apparaître des difficultés *transversales* à raison desquelles précisément la *clarté* prenait figure de problème nodal.

Rapport rédigé par M. Hadi Rizk à partir des remarques fournies par les membres de la commission.

Deuxième épreuve

Composition de philosophie

*se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions
selon un programme établi pour l'année.*

Durée : 7 heures ; coefficient 2.

Sujet :

Individuation et identité.

Candidats présents :	580
Copies blanches :	10
Moyenne des notes :	6,57
Répartition des notes :	
de 1 à 4 :	159 copies
de 5 à 7 :	217 copies
de 8 à 9 :	82 copies
de 10 à 12 :	85 copies
de 13 à 14 :	25 copies
15 :	1 copie
16 :	1 copie

Cette épreuve présente une difficulté qui lui est propre. Elle porte sur une notion ou un groupe de notions qui sont mis au programme et auxquels les candidats consacrent plusieurs mois de travail. Ceux-ci se constituent donc, autour de cette ou de ces notions, un ensemble de références, entendent durant l'année des cours consacrés à la notion mise au programme, ou encore, manifestement pour une minorité d'entre eux, ils parviennent à élaborer une problématisation personnelle. Toute la difficulté de l'épreuve est dans l'usage qu'il convient de faire de ces connaissances acquises pendant la préparation, et de ces éléments de problématisation personnelle forgés durant l'année, lorsqu'on se trouve placé devant le sujet à traiter.

Il faut donc commencer par rappeler que cette épreuve est d'abord – tout comme la première épreuve écrite et ainsi que le rappelle son intitulé officiel – une épreuve de composition philosophique. Cette épreuve n'est donc pas destinée à faire étalage de connaissances, et encore moins à restituer le contenu d'un cours. C'est une évidence, mais un nombre non négligeable de copies montre qu'il n'est pas inutile de la rappeler : il s'agit d'abord de traiter philosophiquement le sujet proposé. Et, pour cela, il faut commencer par en étudier les termes, c'est-à-dire *tous* les termes.

La première raison de l'échec à cette épreuve est l'insuffisance de la réflexion sur les termes du sujet, qui repose elle-même sur une lecture insuffisante de son intitulé. Cette insuffisance connaît des degrés, le pire étant de ne pas prendre l'un au moins des termes du sujet au sérieux, voire de lui en substituer aussitôt un autre.

Sur les deux termes dont était composé le présent intitulé, c'est manifestement celui d'individuation qui a posé le plus de problème aux candidats : certains, devant le sujet qui leur était proposé, n'ont pas même produit l'effort de réfléchir au concept d'individuation et ont préféré aussitôt lui substituer celui – qu'ils croyaient mieux connu – d'individu. C'était ouvrir la porte à des dérives qui ne pouvaient qu'éloigner irrémédiablement du sujet : l'intitulé de ce dernier étant transformé en « individu et identité », il n'était évidemment plus possible de mettre en tension l'une avec l'autre les deux notions, et la copie portait finalement sur « l'identité individuelle », qui n'était pas le sujet.

On pourrait certes soutenir que la notion qui avait été inscrite au programme était celle d'individu, et non celle d'individuation. Il nous paraît cependant tout à fait étonnant que de futurs professeurs de philosophie puissent travailler pendant plusieurs mois sur le concept d'individu sans apparemment jamais croiser la problématique de l'individuation : c'est étonnant, mais un nombre non négligeable de copies a montré que c'était possible.

Rappelons aussi que le jury peut, depuis plusieurs années, mettre au programme de cette seconde épreuve un groupe de notions : lorsqu'il ne le fait pas, et qu'il choisit de n'inscrire au programme qu'une seule notion, les candidats au concours devraient raisonnablement supposer que des notions immédiatement connexes à celle mise au programme doivent également être prises en compte par eux durant leur travail de préparation.

Extrêmement dommageable aussi est le fait de décider dès le départ du sens des termes du sujet, et de fixer ce sens une fois pour toutes : on a pu lire des copies, malheureusement assez nombreuses, dont les auteurs avaient décidé purement et simplement que l'identité ne serait pas autre chose que l'essence, tandis que l'individuation désignerait l'existence. Le sens des concepts étant ainsi figé dès le départ et imposé comme tel au lecteur (comme si c'était à prendre ou à laisser), la copie perdait d'emblée toute chance d'être le lieu où s'élabore une réflexion philosophique.

Des décisions de ce genre, aussi inaugurales qu'unilatérales, sont souvent prises en fonction d'un cours reçu pendant l'année de préparation : le candidat veut alors à tout prix reconduire le sujet vers le cours, afin de « placer » l'essentiel du contenu de celui-ci. Et c'est ainsi que les correcteurs ont eu la désagréable surprise de voir traiter, en lieu et place du sujet proposé, d'autres sujets tels que ceux-ci : « peut-on connaître l'individuel ? » ; « l'individuel peut-il être nommé ? ». Ces sujets présentaient aux yeux de certains candidats l'avantage d'avoir été traités pendant l'année, d'avoir peut-être même été accompagnés d'un corrigé, mais ils présentaient l'inconvénient majeur de n'être pas le sujet qui leur était proposé.

On reste étonné, tout autant, par le nombre de copies dont les auteurs, trop pressés de prendre des décisions du genre de celles dont il vient d'être question, paraissent tout simplement ne pas avoir lu l'intitulé : ils n'ont pas vu que l'un des deux termes de l'intitulé désignait un *processus* (l'individuation) et le second un *état* (l'identité). Seuls ceux qui ont vu cette tension entre les deux termes, et qui se sont par exemple demandé s'il fallait concevoir l'état (l'identité) comme précédant le processus et, éventuellement, comme le rendant possible, ou s'il fallait plutôt le concevoir comme le résultat auquel aboutit le processus, seuls ceux-là se sont mis dès le départ dans une disposition d'esprit qui permettait de traiter le sujet, simplement parce qu'ils avaient su en lire l'intitulé et parce qu'ils sont partis de choses relativement simples.

Une autre cause de copies ratées est la restriction du sujet. Cette restriction a, en l'occurrence, souvent consisté à se limiter à une approche seulement logique du sujet. Au pire, cela donnait une copie posant la question de savoir si on peut connaître l'individuel ; au mieux, cela donnait une copie définissant l'individuation comme passage de l'identité générique à l'identité individuelle, et généralement construite selon un « plan » consistant à commencer avec Aristote, à poursuivre avec Leibniz pour terminer avec Simondon. La fréquence de cette trilogie d'auteurs nous a fait penser qu'on avait là encore affaire à la réutilisation d'un plan de cours, et d'un cours présentant certes sur d'autres l'avantage de permettre au moins de dire un certain nombre de choses point trop inexacts sur le concept d'individuation. Néanmoins, comme tout autre cours ainsi réutilisé (aussi excellent ce cours soit-il), il présentait l'inconvénient majeur de faire obstacle au traitement du sujet proposé, et d'abord parce qu'il empêche de comprendre le sujet dans toute son *extension*. Ici, l'approche seulement logique de l'individuation ne permettait généralement pas aux candidats d'étendre leur réflexion à la possibilité d'une individuation psychologique, morale, sociale ou encore politique, et à l'examen de la manière dont, sur chacun de ces plans, s'articulent ou non l'identité et l'individuation.

Il nous faut dire une fois encore également qu'une simple succession chronologique d'auteurs ne peut en aucun cas suffire à constituer le plan d'une dissertation philosophique, encore moins quand c'est en réduisant chacun de ces auteurs à quelques stéréotypes instituant entre eux des oppositions formelles et artificielles. Cela donne des

copies qui s'enferment dans un exposé de (mauvaise) histoire de la philosophie. Le bon usage de l'histoire de la philosophie dans une dissertation est d'abord fondé sur la connaissance de première main de textes précis, et il est ensuite un usage commandé par les impératifs liés à la problématique qu'on est en train de construire. Autrement dit, il ne doit s'agir ni de solliciter les auteurs pour n'en dire que des généralités, ni de partir des doctrines, mais au contraire d'aller vers elles muni des questions qu'on a à leur poser et en se donnant les moyens d'en obtenir des réponses précises.

Les références à Aristote, à Leibniz ou à Simondon conduisaient souvent les candidats à devoir faire usage d'exemples empruntés à l'histoire des sciences, particulièrement à l'histoire des sciences du vivant. C'est d'abord la référence à Aristote, commune à beaucoup de candidats, qui conduisait assez naturellement sur ce terrain, dans la mesure où le Stagirite a lui-même élaboré les catégories permettant de penser l'individuation en fonction et à partir d'une réflexion sur la nature de l'individu *vivant*. Certains candidats ont estimé qu'il fallait en outre enrichir la réflexion de références à la biologie moderne. L'intention était excellente : on ne redira jamais assez ce que la pensée philosophique a à gagner à s'élargir à une réflexion non seulement sur l'histoire des sciences mais sur leurs développements récents. Il convient seulement, en cultivant l'intention, de se rendre sensible aux exigences de la réalisation : d'une part, la référence aux sciences (et ceci vaut tout autant pour les sciences de la nature que pour les sciences sociales) ne s'accommode d'aucune approximation ; et d'autre part, l'exemple scientifique ou épistémologique, même traité avec précision et rigueur, est parfaitement inutile s'il n'apporte rien à la réflexion au sein de laquelle il intervient. Le correcteur est inévitablement extrêmement déçu s'il s'aperçoit que la référence aux sciences n'a servi au candidat qu'à faire étalage de connaissances, qu'elle n'a pas été autre chose qu'un passage que le même candidat a cru être obligé, et qu'elle n'a finalement rien apporté à la progression de l'argumentation ni à la construction d'une problématique philosophique personnelle.

En l'occurrence, les candidats ont le plus souvent emprunté leurs exemples biologiques à un seul et même ouvrage tout récemment paru, ce qui a donné dans un grand nombre de copies des exemples identiques, et cela sans les témoignages de réappropriation personnelle qui auraient épargné au correcteur le sentiment d'une écrasante uniformité. Cela nous renvoie à la manière de se préparer pendant l'année. Un ouvrage portant sur le thème considéré peut être d'une qualité et d'une utilité exceptionnelle : cela ne signifie pas encore que l'on puisse se contenter d'en restituer des éléments de manière brute. De même que toute citation demande à être introduite et commentée, de même, le contenu d'un tel ouvrage doit être utilisé comme une base permettant de prolonger une certaine investigation et d'approfondir la connaissance d'un certain champ de problèmes et de résultats. En l'occurrence, le travail personnel réalisé pendant l'année de préparation aurait dû permettre aux candidats de se saisir de l'exemple des siamois – qu'ils ont parfois mobilisé, mais sans en saisir clairement les implications – pour remettre en cause les critères d'individuation qu'ils tendaient à

retenir, notamment parce que le corps des siamois est un seul et même individu biologique, de sorte que nous sommes ici en présence d'un « individu double ».

Redisons-le : on estime être en droit d'attendre de candidats se destinant à la fonction de professeur de philosophie qu'ils soient capables, réfléchissant sur une notion au programme, de situer celle-ci dans un champ plus vaste. Or, manifestement, un grand nombre de candidats a travaillé sur le concept d'individu sans jamais rencontrer celui d'individuation, ou, en tous cas, sans jamais s'interroger sur les relations de l'un avec l'autre, au point que, face au sujet le jour du concours, ils se sont révélés incapables de distinguer entre individuation et individualisation, ou entre individu et individualité. Si un caillou, une plante et un animal sont bien chacun des individus, qu'est-ce qui fait que l'on peut estimer que le troisième, bien qu'il soit aussi individuel que les deux premiers, est le résultat ou le produit d'une plus grande individuation ? Et qu'apporte le concept d'identité à la pensée de degrés d'individuation ? Un tel travail sur les notions est le premier auquel les candidats devraient se consacrer durant leur année de préparation, et l'on regrette de lire des copies montrant que nombre d'entre eux ont découvert le jour du concours la nécessité de produire un tel travail. Rappelons l'intitulé exact de cette seconde épreuve écrite : « *Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions* ». Autrement dit : même quand une seule notion est mise au programme, elle doit être tacitement considérée comme se rapportant à un couple ou à un groupe de notions, et les candidats peuvent s'attendre à ce que l'intitulé du sujet fasse appel à une ou plusieurs des notions de ce groupe.

Rapport rédigé par Franck Fischbach à partir des observations des membres de la commission

Troisième épreuve

Épreuve d'histoire de la philosophie

Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente.

Durée : 6 heures. Coefficient : 2.

Comme nous l'avons souvent dit, il y a en nous trois espèces d'âme, ayant trois demeures différentes, et dont chacune est dotée de mouvements. A partir de là, maintenant, de même, il nous faut dire de la façon la plus brève que celle d'entre elles qui demeure oisive et reste en repos, sans se mouvoir de ses mouvements propres, nécessairement devient très faible, alors que celle qui fait de l'exercice devient très vigoureuse. Voilà pourquoi il faut veiller à ce que les mouvements de ces trois sortes d'âme préservent entre elles une juste proportion.

Pour l'espèce d'âme qui est en nous la principale, il faut s'en faire l'idée que voici : le dieu l'a donnée à chacun de nous comme un démon (*daimôn*) ; elle est ce principe dont nous disons précisément qu'il demeure dans la partie la plus élevée de notre corps, et qu'il nous élève au-dessus de la terre, vers ce qui dans le ciel lui est apparenté ; car nous sommes une plante non pas terrestre mais céleste. Rien n'est plus juste que de dire cela. En effet, c'est du côté du haut, du côté où l'âme a eu sa première naissance, que ce principe divin accroche notre tête, qui est comme notre racine, pour donner à notre corps entier la station droite. Un homme donc qui s'est abandonné aux appétits ou aux ambitions et qui s'y applique fortement, nécessairement toutes ses pensées sont devenues mortelles ; et à tous égards, dans toute la mesure où il peut se rendre mortel, il n'y manque pas, si peu que ce soit, tant il a développé cette partie-là. Mais lorsqu'un homme a cultivé en lui-même l'amour de la science et les pensées vraies, lorsqu'entre toutes ses facultés, il a exercé principalement la capacité de penser aux choses immortelles et divines, un tel homme, chaque fois qu'il atteint la vérité, sans doute est-il absolument nécessaire que, dans la mesure où la nature humaine peut participer à l'immortalité, il ne lui en échappe pas la moindre parcelle, et que puisqu'il prend soin sans cesse de son principe divin et entretient toujours dans une forme parfaite le démon qui habite en lui, il soit supérieurement heureux (*eudaimôn*).

Pour tout être il y a donc une seule manière de tout soigner : donner à chaque partie les nourritures et les mouvements qui lui sont propres. Or, les mouvements apparentés à ce qu'il y a de divin en nous, ce sont les pensées du Tout et ses révolutions circulaires. Ce sont elles que chacun doit suivre, en redressant par l'étude approfondie des harmonies et des révolutions du Tout les révolutions qui sont dans notre tête et qui ont été troublées lors de notre naissance ; que celui qui contemple se rende semblable à l'objet de sa contemplation, en conformité avec la nature originelle, et par cette assimilation il atteindra, pour le présent et pour l'avenir, le dernier terme de la vie excellente que les dieux ont proposée aux hommes.

Platon, *Timée*, 89 e – 90 d.

Nombre de candidats présents :	570
Copies blanches :	5
Moyenne des notes :	6,46
Répartition des notes :	
de 0 à 4 :	140 copies
de 5 à 7 :	245 copies
de 8 à 9 :	90 copies
de 10 à 12 :	50 copies
de 13 à 14 :	16 copies
15 :	7 copies
16 :	5 copies
17 :	2 copies

A s'en tenir aux seules moyennes, le résultat global pour l'épreuve d'Histoire de la philosophie apparaît cette année honorable : 6,46 pour la moyenne des présents, 10,45 pour celle des admissibles, soit un peu moins que la moyenne de la deuxième composition, mais sensiblement mieux que la première. Cette moyenne est en tout cas sensiblement supérieure à celle obtenue l'an dernier pour le commentaire du texte de Pascal (6,03 moyenne des présents, et 9,82 moyenne des admissibles). Pour autant, l'impression générale laissée par l'ensemble des copies est quelque peu mitigée : si les candidats se sont souvent montrés attentifs à la composition d'ensemble du texte et à la distribution précise de son propos, l'on a régulièrement retrouvé dans leurs commentaires les défauts de méthode habituels (introduction très brève, sans situation autre qu'extrêmement large du texte, sans problématisation réelle, souvent sans proposition de découpage ; analyses très générales et très éloignées du texte, ou au contraire paraphrastiques ; placage de connaissances, difficultés soigneusement contournées), et force a été de constater que de nombreuses copies brillaient par une connaissance superficielle de Platon et de son œuvre. De sorte que cette moyenne générale en progression s'explique d'abord par la nette diminution, par rapport à l'an dernier, du nombre de copies très faibles, (140 entre 0 et 4, au lieu de 207), et dans une certaine mesure par un groupe de tête beaucoup plus consistant (14 copies notées à 15 et plus, 2 à 17, au lieu de 3 copies supérieures à 15 l'an dernier). De fait – on ne peut évidemment que le souligner et s'en féliciter –, il nous a aussi été donné de lire plusieurs commentaires de grande qualité, ainsi qu'un ensemble non négligeable de commentaires de niveau très honorable (66 copies entre 10 et 14). Le bilan apparaît ainsi passablement contrasté : sur un auteur aussi classique que Platon, une bonne moitié des copies s'est révélée insuffisante ou très insuffisante, ce qui est assez préoccupant ; en revanche, plus de 10% des copies ont atteint la moyenne, et cela constitue un réel sujet de satisfaction.

A vrai dire, ce fut une réelle surprise de constater qu'un si grand nombre de candidats n'avait qu'une connaissance très faible, voire nulle, du *Timée*. Cela trahissait, hélas, une vraie légèreté dans la préparation de l'auteur : comment n'avoir pas considéré ce dialogue sans équivalent, le seul à mettre en place les éléments d'une cosmologie et d'une physique, comme un lieu de passage incontournable dans l'étude de l'œuvre platonicienne, d'une importance égale à la *République* ou au *Sophiste*, par exemple ? Le texte, de fait, ne pouvait sérieusement être compris si l'on ne disposait pas de quelques idées claires sur la fabrication et la composition de l'Ame du monde, de l'âme humaine et des corps vivants, mais également sur le rôle du démiurge et des dieux assistants dans ces processus, enfin sur les modalités d'insertion de l'âme dans le corps, et sur les troubles provoqués initialement en l'âme par cette incorporation. Faute de ces éléments, non seulement le troisième aliéna du texte (dans le découpage proposé) ne pouvait être expliqué, mais certaines expressions essentielles du deuxième alinéa paraissaient aux uns anodines, aux autres sibyllines (apparemment du principe divin au ciel, « première naissance »). Dans les faits, nombre de candidats n'avaient d'autre ressource que de réduire d'emblée le texte à une reprise et variation de la psychologie platonicienne développée dans d'autres dialogues, une psychologie réduite à une vulgate des plus sommaires, et très floue dans ses références : Platon reprenait ici la doctrine de la tripartition de l'âme, tout en parlant étrangement d'« espèces », s'étonnaient certains ; il reprenait ainsi, assuraient d'autres (ou les mêmes !), sa doctrine de la localisation corporelle des parties de l'âme (supposée acquise dans d'autres textes) ; il mettait en garde contre les excès des désirs, promouvait la réminiscence et la contemplation des Idées, etc. Autant de généralités passe-partout et d'extrêmes imprécisions, qui révélaient d'emblée que ces candidats non seulement ne connaissaient pas le *Timée*, mais n'avaient qu'une connaissance de seconde main des textes et des dossiers platoniciens. Ainsi, ils ne reconnaissaient pas le caractère ordinaire du terme d'« espèces » (*eidè*) ; à l'inverse, ils ne semblaient pas soupçonner que la localisation psychique était propre au *Timée*, et ne s'interrogeaient guère sur la nature de cette localisation ; ils ne mobilisaient pas la distinction essentielle entre espèce immortelle et espèces mortelles ; ils n'avaient aucune idée de la nature des mouvements prêtés aux espèces d'âme, ni de ce que pouvait signifier la recherche de leur équilibre ; ils passaient entièrement à côté des réflexions conséquentes touchant la santé, qui met en jeu l'équilibre corps-âme, et finalement l'équilibre de l'âme elle-même ; ils méconnaissaient enfin à peu près entièrement le contexte cosmologique, et l'éloge de la contemplation astronomique, lié précisément à l'hypothèse de l'Ame du monde, qui sous-tend toute l'architecture théorique du dialogue.

Avec divers degrés de maîtrise, les copies convenables à bonnes et très bonnes ont ciblé correctement les enjeux du texte, s'appuyant sur une connaissance plus ou moins précise du dialogue, mais évitant les effets de placage doctrinal, et s'attachant à élucider, honnêtement et quelquefois brillamment, le détail du texte. Dans quelques cas, nous avons été séduits par l'exposition d'une lecture maîtrisée, fournissant un fil

problématique juste et précis, très attentif au mouvement du texte, et dominant avec une belle aisance ses principales difficultés.

Précisément, quel est l'objet et l'enjeu précis du texte ? Y répondre correctement était à l'évidence facilité par la connaissance du dialogue, et du contexte large et étroit du passage. De fait, la position de l'extrait est par elle-même instructive : situé presque à la fin du dialogue, il livre une sorte de conclusion générale du discours de Timée qui, après avoir longuement décrit la fabrication du monde et celle de l'homme (conformément au programme fixé par Critias en 27a), a envisagé les soins à apporter à ce dernier pour qu'il parvienne à la plus grande perfection possible. Pour autant, une lecture attentive du texte même, des formulations insistantes employées par Timée, permettait d'en dégager convenablement la visée, qui se donne clairement comme thérapeutique et éthique : Timée le signale à plusieurs reprises, son propos est d'indiquer quel est le soin le plus adéquat à apporter à l'âme humaine en vue de réaliser sa plus grande perfection. Pour ce faire, il part du rappel allusif de la pluralité de l'âme, pour en déduire la nécessité d'un exercice proportionné des trois espèces qu'elle comporte. Et parce que l'espèce principale d'âme est de très loin la plus digne, en raison de son statut divin, que soulignent les images employées, elle réclame le soin le plus attentif, condition nécessaire pour parvenir à l'équilibre évoqué initialement. L'enjeu de ce soin se dessine à travers le tableau contrasté de l'homme abandonné aux appétits et aux ambitions, qui se rend mortel, et de l'homme qui, par la pensée, cultive son principe divin et s'immortalise. Timée peut alors, réitérant le principe général d'un soin équilibré des trois espèces d'âme, approfondir la nature du soin à apporter au démon qui est en nous, et faire ressortir les enjeux thérapeutiques et finalement éthiques de la contemplation cosmique. Un nombre convenable de copies ont plus ou moins fermement repéré la structure argumentative d'ensemble et sa visée principale, mais non moins nombreuses, hélas, ont été celles qui, négligeant la perspective thérapeutique (la recherche d'un délicat équilibre entre l'activité de l'espèce immortelle d'âme et celle des deux autres), occultant la visée éthique (recherche de la vie la meilleure), n'ont su proposer de voir dans le texte qu'une variation de plus sur des questions relevant de la psychologie platonicienne.

De fait, en guise de commentaire de l'attaque du texte, nous avons trop souvent eu droit à un rappel aussi mécanique qu'approximatif, touchant les trois espèces d'âme et leurs trois demeures. En général, nous étions instantanément renvoyés au *Phèdre* et à la *République*, présentés comme la référence du « souvent » de la l. 1, et comme les dialogues dépositaires de la doctrine de l'âme tripartite. Dans leur élan, plusieurs attribuaient à ces dialogues eux-mêmes la localisation des parties de l'âme (tête, thorax, ventre). Ces rappels sans nuance pouvaient, pour certains d'entre eux, n'être pas entièrement faux (passons sur des évocations fantaisistes ou embrouillées du mythe du *Phèdre* ou de la tripartition de *République IV*), mais ils passaient de toute façon à côté du fait que le personnage Timée n'élaborait *pas* son discours en référence à d'autres dialogues de Platon où s'exprimait Socrate (même si l'entretien relaté dans le *Timée* est

supposé se dérouler le lendemain de celui de la *République* ; il est vrai que plus d'un candidat ignorait l'identité du narrateur, et attribuait la paternité de notre passage à Socrate...). Raisonnablement, le « souvent » ne pouvait être qu'une référence interne au *Timée*, et référer à des développements antérieurs du discours de Timée.

S'agissant de la formule des « espèces d'âme », qui a étonné, voire troublé, plusieurs candidats, l'on doit souligner, sans exiger une connaissance de spécialistes, qu'il est nécessaire d'acquérir une maîtrise minimale des principaux termes techniques employés par l'auteur, et une connaissance des principales options de traduction de ces termes lorsqu'ils sont en langue étrangère. Cette maîtrise élémentaire accompagne de fait l'assimilation correcte des hypothèses théoriques de l'auteur. A cet égard, rappelons que pour Platon, l'âme est fondamentalement une (ce que proclament le *Phédon*, mais aussi le *Phèdre*, et que ne met nullement en question la *République*), et non pas divisée en trois parties séparées, comme certains l'ont posé sans nuance. Platon soutient certes que l'âme offre trois aspects, correspondant à des types de mouvements irréductibles les uns aux autres, et éventuellement conflictuels (ce que figure le mythe de l'attelage ailé dans le *Phèdre*, et qu'expose en détail *République* IV). Pour exprimer cela, il parle de *psuchès eidè*, c'est-à-dire d'« espèces » ou de « formes » d'âme. Il est vrai aussi que le *Timée* semble faire un pas supplémentaire sur ces questions, en laissant supposer une réelle séparation, liée précisément à l'hypothèse d'une localisation physiologique des trois instances psychiques (cf. 69c-71a, tête, cœur et ventre). Cela n'implique toutefois aucune séparation réelle des trois « espèces », que Timée n'envisage en aucune façon, et dont l'admission stricte impliquerait la perte de l'unité de l'âme.

Par ailleurs, et cela intéresse directement notre passage, il n'est pas seulement question dans le *Timée* de trois espèces d'âme : Timée parle également d'un « principe immortel de l'âme », distingué d'« une autre espèce d'âme, celle qui est mortelle » (formules de 69c). L'âme est ainsi appréhendée comme duelle dès lors qu'on considère l'ensemble de ses fonctions, dont certaines sont originaires (consubstantielles à l'âme) et d'autres dérivées. Du point de vue génétique, Timée suggère que le noyau immortel de l'âme, son principe, s'accroît de sortes d'accrétions mortelles au moment où l'âme immortelle entre dans le corps mortel : ce sont là les fonctions mortelles de l'âme (69c et suiv.). Quelles que soient les difficultés de détail de cette position, il était important d'en connaître les lignes générales, afin d'éviter de commenter à l'emporte-pièce les mentions qui sont faites de l'espèce principale de l'âme, dite « principe » (l. 9 et « principe divin » l. 14, puis 24), opposée à « cette partie-là » (l. 18), expression qui réfère en fait aux appétits et aux ambitions. Et il suffisait, pour disposer de ces éclairages, d'avoir lu le *Timée*. Le commentaire devait alors pouvoir mobiliser le discours du démiurge adressé aux jeunes dieux, et sa suite immédiate (41a-44c), ainsi que le récit de l'engendrement des vivants mortels par les jeunes dieux (69c-71a).

Dans le premier passage, il est question 1) de la nécessité d'enlacer partie immortelle et partie mortelle de l'âme, pour les espèces mortelles de vivants (41 c-d) ; 2) de la

fabrication de la partie immortelle (par un mélange fait en second lieu, après celui de l'Âme du monde, dans le cratère, 41d) ; 3) de la décision par le démiurge de laisser aux jeunes dieux le soin de façonner les corps mortels, « et tout ce qu'il restait encore à ajouter à l'âme humaine » (42d). Timée évoque alors la fabrication du corps et les troubles qui s'ensuivent pour l'âme immortelle placée dans la tête (42e-45b, passage indispensable à connaître pour bien commenter la section finale de notre texte). Dans le second passage (69c et suiv.), comme on l'a dit, est évoquée l'espèce mortelle de l'âme, et sont ensuite distinguées les deux espèces, situées l'une au niveau du cœur, l'autre au niveau du ventre (sans que la question de leur fabrication soit abordée). Autant de clés majeures pour expliciter les thèses et arguments de notre texte. Aussi, lorsque les copies renvoyaient sans autre analyse à la doctrine des trois parties de l'âme, ou qu'elles s'étonnaient de la mention du terme d'espèces, la déception n'était pas mince pour le correcteur.

Ce dernier aurait également apprécié plus d'attention et de précautions au moment de commenter la localisation des espèces d'âme, un point fort délicat à interpréter, et que la prise en compte, très rare dans les copies, du genre de discours adopté dans ce dialogue pouvait aider à aborder (Timée nous livre, dit-il, un *eikôs muthos*, une « fiction vraisemblable », cf. 29d, 59c-d, 68d). Concernant enfin l'idée des « mouvements » propres à chaque espèce (« chacune dotée de mouvements », l. 2, et aussi 4), bien moins souvent élucidée que le reste, elle s'expliquait sans trop de difficultés – plusieurs copies l'ont bien montré – si l'on se rappelait de ce que figure le mythe du *Phèdre* (les mouvements caractérisant les trois parties de l'attelage : les deux chevaux et le cocher) et que détaillent les analyses de la *République* (qu'il y ait comme trois espèces d'âme est déduit de l'observation d'une tension entre des mouvements opposés et simultanés dans l'âme).

Cela étant, le rappel contenu dans la première phrase, il convenait de le faire ressortir, n'est introduit par Timée qu'afin de souligner une conséquence pratique de cette pluralité d'espèces interne à l'âme (« A partir de là, maintenant, de même,... », l. 2-6). S'il y a trois espèces de l'âme, et que chacune est dotée de mouvements, dès lors que l'une d'entre elles reste inerte, elle s'affaiblit ; réciproquement, dès lors que l'une des deux autres (ou le couple des deux autres) s'exerce, elle se renforce. Ce renforcement est dans une certaine mesure intrinsèque, mais il s'entend aussi relativement : la vigueur de l'une apparaît d'autant plus grande que l'autre reste inerte. De là l'impératif thérapeutique, et par suite éthique, portant sur la recherche d'une « juste proportion » entre les mouvements des trois espèces d'âme (l'idée de proportion, si prégnante dans la psychologie et l'éthique platoniciennes, était évidemment à commenter, ce que certaines copies ont bien su faire). Si l'on s'en tient strictement à ce qui est dit, Timée n'invite pas à affaiblir une ou deux espèces, pour assurer la prééminence de l'autre (certains candidats, sans l'ombre d'une nuance, et plaquant des souvenirs du *Phédon*, ne voyaient ici qu'un appel à réfréner les désirs), mais il enjoint plutôt de *rechercher un équilibre proportionné dans l'exercice des trois espèces*. Cela

peut signifier la prévalence des mouvements d'une espèce, en raison de sa prééminence, mais pour l'instant, à ce point de l'argumentation, rien d'autre n'est dit : chaque espèce doit s'exercer harmonieusement, parce que chacune – comme il a été montré auparavant – remplit des fonctions propres et nécessaires. Il était donc important, si l'on voulait rendre précisément compte de la logique d'exposition suivie par Timée, de ne pas trop anticiper, en expliquant par exemple par le menu, comme certains ont alors entrepris de le faire, que l'intellect devait prévaloir sur les deux autres espèces, et pourquoi. Timée en vient à exposer cette priorité, à l'explicitier et à la justifier en termes imagés, mais seulement ensuite. En s'astreignant à commenter l'introduction de la règle dans la forme générale qui lui est d'abord donnée, en insistant sur l'interdépendance des trois espèces, l'on pouvait précisément faire ressortir sa portée thérapeutique et son inscription dans une économie psychique générale, tout en montrant très exactement comment progressait le raisonnement.

C'est donc seulement au second alinéa du présent extrait que Timée précise les conséquences de cet appel à la juste proportion, en posant clairement la hiérarchie des espèces, et l'enjeu central constitué par l'exercice de l'espèce principale. Faute de marquer cette progression dans l'exposition, nombreux furent ceux qui abordèrent cet alinéa comme un exposé dogmatique, et quelque peu oiseux, de la supériorité de l'intellect. Le développement est pourtant original par les images saisissantes qu'il mobilise (l'âme-démon ; l'homme plante céleste), ainsi que par sa visée thérapeutique et éthique, qui induit le strict choix d'un type de vie. L'enjeu est des plus cruciaux : en revenant à ce point du dialogue sur l'espèce principale d'âme, Platon non seulement rappelle et illustre sa prééminence, mais il explique aussi pourquoi l'homme tient d'elle son identité d'homme, et joue, dans le soin pris à l'entretenir et le cultiver, son salut. Pour en convaincre son auditoire, Timée construit un continuum vivant qui fait communiquer le mortel (terrestre) et l'immortel-divin (célestes) : l'homme se situe entre les deux, et peut, selon ce qu'il fera de son intellect qui l'enracine en direction du ciel, gagner ou non le statut d'immortel. Nous touchons là au cœur de l'éthique platonicienne, comme plusieurs bonnes et très bonnes copies ont su le mettre en évidence, s'appuyant sur des rapprochements pertinents et bienvenus avec le *Banquet* ou le *Théétète*, mais aussi le *Phédon* et la *République*.

La présentation de l'espèce principale d'âme comme un démon (l. 8-9) a évidemment pour but de mettre en relief l'éminence de l'intellect. La formule a donné lieu à des commentaires qui renvoyaient très souvent au démon de Socrate, et fréquemment au démon Eros du *Banquet* ; ils se prolongeaient parfois du rappel de l'identification d'Eros à la philosophie, et de la philosophie à la personne même de Socrate. Ces rapprochements n'étaient pas indus, car ils permettaient de signaler l'importance de la notion de « démon » dans l'œuvre platonicienne. Dans une certaine mesure, ils donnaient même d'utiles éclairages sur l'emploi de ce terme, mais ils n'ont pas toujours été proposés avec la prudence requise : en tout cas, la formule de Timée ne pouvait simplement être « écrasée » sous l'une de ces références. Rappelons-le : il est

essentiel, dans la perspective du commentaire, de s'attacher à rendre compte du texte proposé dans sa singularité (qu'il s'agisse de la thèse ou des thèses soutenues, du type d'argumentation adopté, des exemples choisis, des conséquences qui sont déduites, etc.). En somme, les rapprochements, les références extérieures au texte, peuvent appuyer l'analyse, la compléter, mais ne sauraient en aucun cas se substituer à elle.

Or ici encore, ce sont d'abord des références internes au *Timée* qui permettaient de cerner correctement le point : comme l'Ame du monde (35a-b), l'espèce principale de l'âme a été fabriquée par le démiurge divin lui-même (cf. 41c-42e déjà mentionné), à partir des mêmes ingrédients (substance indivisible, substance divisible, et mélange des deux), mais en proportion différente (le premier manque) ; c'est ce qui lui vaut d'être tenue pour immortelle et divine (41c). Le démiurge dit même à ce moment-là, dans son discours aux autres dieux, que si les vivants tenaient de lui seul son existence, ils seraient les égaux des dieux. Ainsi, en désignant dans notre passage cette espèce comme démon, Timée renvoie à la nature divine et immortelle qu'il avait fait évoquer par le démiurge. Mais il pointe également la destination de cette nature immortelle de l'âme, qui est de se lier au mortel. L'on retrouve en effet ici l'idée du démon comme être à mi-chemin entre l'immortel et le mortel développée par le *Banquet*, mais dans une configuration théorique quelque peu différente : l'espèce divine dont on parle, quoique de nature immortelle, quoique démon, entre dans un corps mortel. Là est l'aspect le plus remarquable de ce qu'avance Timée : ce principe divin, ce démon, fait partie de nous. En conséquence, par un aspect de nous-mêmes, nous entretenons un lien intime, ontologique, avec le divin. Et c'est ce qu'il nous appartient au plus haut point de cultiver. Cette conviction est développée au moyen d'une fameuse image, celle de l'homme comme plante céleste (l. 9-15). Le passage a donné lieu à des commentaires généralement convenables, mais plus ou moins précis et approfondis, et trop fréquemment, uniquement paraphrastiques. Il s'imposait de montrer, plusieurs l'ont dit, que l'image était préparée par le rappel de la localisation de cette espèce principale dans la tête (l. 9-10 ; cf. 44d-45b). Si nous nous tenons droits (l. 15), c'est parce qu'en notre tête se trouve cette espèce d'âme-démon, qui tend vers ce qui lui est apparenté, c'est-à-dire vers le ciel (l. 11). L'opposition terre-ciel, qui conduit à présenter les hommes comme des êtres vivant sur terre, mais rattachés, ou plutôt se rattachant au ciel par ce qu'il y a de plus fondamental en eux, fait encore référence à l'épisode cosmogonique de la fabrication des âmes par le démiurge, et de leur envoi dans le devenir (41d). C'est à cela que renvoie la phrase qui explicite la formule de « plante céleste » (l. 13-15) : notre « première naissance » a eu lieu en effet « là-haut », quand le démiurge, après les avoir fabriquées, a semé les âmes dans les astres, une semence qui devait constituer les prémices, ensuite, de leur envoi dans les corps vivants.

Timée peut dès lors (l. 15-25) proposer un tableau symétrique de deux vies humaines aux options fondamentales opposées : choix des appétits et des ambitions d'un côté (l. 15-18) ; choix de la pensée et de la science de l'autre (l. 18-25). Si le choix en question est un choix éthique (en ce sens, l'on aurait ici comme l'équivalent en raccourci de

l'apologue de Prodicos sur Héraclès à la croisée des chemins du vice et de la vertu), Timée semble insister avant tout dans notre passage sur les effets ontologiques de ces choix de vie contrastés : devenir mortel pour l'un/devenir immortel pour l'autre. L'âme de l'homme se constitue dans une dynamique, qui est celle même de ses espèces : selon ce qu'il privilégie, il s'abaisse et se rend mortel, ou au contraire s'élève et s'immortalise. Il y avait là un apparent paradoxe, que certains candidats ont su bien, et quelquefois très remarquablement, exposer, et résoudre dans les termes platoniciens : comment, si l'on dispose d'une espèce d'âme immortelle, pourrait-on se rendre mortel ? Ou à l'inverse, pourquoi chercher à « participer à l'immortalité » (l. 22-23), comme si ce démon ne nous était pas acquis ? Là encore, l'on rejoint le cœur de l'éthique platonicienne. Et la réponse platonicienne est invariable : il ne suffit pas que chaque homme ait en lui une espèce d'âme immortelle, pour que l'homme expérimente un mode d'être immortel. Ainsi que le mettent en scène les mythes eschatologiques, l'âme qui a mal vécu est condamnée à passer de corps en corps, et toujours vers les plus vils (cf. la fin du *Timée*, 90e-92c à ce propos), indéfiniment. L'immortalité de l'âme humaine peut en ce sens se dévoyer, et se perdre dans un devenir-mortel toujours recommencé. Car c'est un fait que l'homme dispose aussi de parties mortelles : *non pas seulement son corps, mais encore les espèces mortelles d'âme* qui existent en raison du corps, et qui en permettent l'entretien et l'administration. On comprend alors que l'on puisse vivre en cultivant ce qui est immortel en nous, ou bien ce qui est mortel, et ainsi devenir immortel, ou l'inverse, quand bien même l'espèce immortelle de l'âme ne saurait disparaître. Par conséquent, ici, mortel et immortel constituent des catégories tout à la fois axiologiques et ontologiques, qui permettent de penser et de dire ce que l'homme a à être, ou tout au moins ce qu'il peut être, comme il est par nature capable de transformations.

C'est ainsi que dans le cas de l'homme qui laisse libre cours aux appétits et aux ambitions, sa vie se déporte du côté des espèces d'âme liées à son être corporel. Timée réfère conjointement ici à l'espèce appétitive et à l'espèce ardente de l'âme. Cela était facile à repérer, et pourtant les copies qui l'ont clairement indiqué n'ont pas été si nombreuses. A ce point, le commentaire pouvait par exemple s'enrichir d'un rapprochement avec l'impressionnant et instructif tableau des types d'homme timocratique, oligarchique, démocratique et tyrannique, aux livres VIII et IX de la *République*, qui offre une analyse très minutieuse des mécanismes du dérèglement de l'âme : on ne l'a rencontré qu'exceptionnellement. Cela étant, dans notre passage, l'objectif est avant tout de penser, y compris par contraste, un équilibre psychique, et il s'imposait de bien comprendre les idées d'abandon et de forte application : en un sens, l'abandon implique une intensification des appétits et des ambitions, ce qu'indique la remarque « tant il a développé cette partie-là » (l. 18)¹. Mais on doit remarquer que le

¹ Petite subtilité qui se déduisait toutefois d'une lecture attentive, on l'a déjà signalé plus haut, l'expression « cette partie-là » (l. 18) ne renvoie pas à une des trois espèces, mais à cet ensemble « mortel » qui entre dans l'âme incorporée, soit à la fois l'espèce appétitive et l'espèce ardente.

développement des espèces mortelles n'apparaît si considérable que parce que l'autre espèce est maintenue dans une sorte d'atrophie, tombant ainsi dans le travers envisagé aux l. 4-5. L'espèce principale ne disparaît en tout cas pas entièrement, mais, détournée de sa destination, sans activité intellectuelle propre, elle n'est plus occupée qu'à considérer ce à quoi s'exercent les deux autres : « ses pensées sont devenues mortelles » (l. 16-17). Significativement, Platon emploie à cet endroit le terme de *dogmata* : l'espèce principale ne forme que des pensées-opinions sur ce qui occupe les deux autres espèces, et qui a pour origine le corps mortel. C'est le corps en effet qui les stimule en permanence ; et faute d'un frein mis par le principe divin, qui, lui, ne subit pas directement les sollicitations du corps, ce dernier domine.

L'autre type de vie (l. 19-25) est décrit en symétrie inversée : l'homme dont on esquisse maintenant le portrait cultive la première espèce d'âme, que l'autre homme avait laissé s'atrophier, dès lors qu'il s'attache à « l'amour de la science » et aux « pensées vraies » (l. 19). L'objet de ces pensées, les « choses immortelles et divines » (l. 20-21), a souvent été identifié de manière définitive dans les copies aux Idées, et cela a entraîné maints développements plaqués sur la réminiscence. Le résultat était inévitablement bancal : si les Idées ne sont pas à écarter, dans le contexte particulier du dialogue, le dieu et ses productions cosmiques (l'âme du monde, les mouvements célestes et les astres) sont tout autant et bien davantage en vue. En conséquence de cette activité de pensée contemplative, un tel homme accomplit un processus d'immortalisation (l. 22-23) exactement opposé à l'option précédente (l. 17). Ce processus est considéré comme « nécessaire » (l. 22), car il consiste dans la mise en contact effective entre l'immortel en nous et les « choses immortelles et divines » que nous pensons : par ce contact, l'homme est transformé. Il était bon enfin de souligner la mention redoublée de l'idée de soin puis d'entretien (l. 24), ce que l'on n'a pas rencontré si fréquemment : elle rappelait comme un leitmotiv la dimension thérapeutique et éthique du développement, et permettait de souligner à quel point l'exercice de la pensée et la recherche du savoir conditionnaient le plus haut accomplissement de l'existence humaine. De fait, c'est en donnant à ce démon une « forme parfaite » que cette perfection humaine peut s'obtenir, ce que dit l'adjectif *eudaimôn*, que Platon étymologisait ici littéralement, en lui faisant dire qu'être heureux, c'est avoir un bon démon, un démon parfait (*eu-daimôn*). Ce jeu étymologique a généralement été souligné et commenté, avec plus ou moins de précision. Il n'y eut en revanche pour ainsi dire pas de remarques sur les implications de la formule : « entretient dans une forme parfaite le démon qui habite en lui » (l. 24-25). Celle-ci suggère pourtant (plus nettement que les formules initiales : « il y a en nous... ») que le démon est en nous comme un hôte, et en tout cas comme une entité distincte, avec laquelle pourtant nous tendons à nous identifier. De telles formules, que l'on ne retrouve

absolument pas à propos des deux autres espèces, auraient pu permettre d'esquisser une réflexion sur l'identité individuelle, et sur la nature essentielle de l'homme selon Platon.

L'ultime développement (l. 26-34) vise à la fois à récapituler ce qu'il convient de mettre en œuvre globalement pour assurer le bonheur de l'homme, et à approfondir ce qui vient d'être évoqué à propos de l'homme amoureux du savoir. Ce dernier alinéa a particulièrement embarrassé un grand nombre de candidats, et le commentaire, ici, a régulièrement tourné court. Bien souvent, on laissait entendre que ces lignes finales n'ajoutaient pas grand-chose aux considérations précédentes, ce qui dispensait de les commenter précisément. Et de fait, les commentaires avortés et/ou erratiques, éludant l'explicitation de détail, n'ont alors pas manqué.

La formule qui introduit ces considérations finales (l. 26-27) présente un caractère récapitulatif manifeste : elle reprend, dans une perspective expressément thérapeutique, les préceptes du premier alinéa concernant la juste proportion entre les trois espèces d'âme. Mais au moment où elle intervient, cette reprise vise à rappeler que l'on ne doit pas interpréter de façon exclusive ce qui vient d'être dit, et que va prolonger la suite, touchant le soin à apporter à la partie la meilleure. En expliquant qu'il faut « donner à chaque partie les nourritures et les mouvements qui lui sont propres » (l. 26-27), Timée indique très clairement qu'il n'est pas question de promouvoir un soin unilatéral, sans contrepartie, de l'espèce d'âme démonique, mais qu'il faut au contraire parvenir à un soin équilibré et proportionné de l'ensemble, ainsi qu'il l'avait déjà l. 7. Cela étant, et compte tenu du fait que l'espèce principale d'âme tend à être négligée par la plupart des hommes, c'est sur elle d'abord qu'il faut s'exercer. Cette solution que retient finalement Timée – accent mis sur l'espèce principale, mais soin de l'ensemble des espèces – n'a pas toujours été correctement ou très fermement cernée dans les commentaires ; l'imprécision sur ce point trahissait un certain flottement dans l'interprétation (si le soin de toutes les espèces d'âme conduit à leur donner nourriture et mouvements appropriés, c'est bien que les deux espèces mortelles doivent aussi recevoir leur part, mais une part contenue, proportionnée, et donc moindre que celle de l'espèce supérieure).

Cultiver la pensée ne revient donc en aucun cas à prôner un ascétisme négateur du corps et des appétits, tel est en somme le sens de la mise en garde effectuée ici (il suffisait de se rappeler les préceptes touchant l'entretien équilibré du corps et de l'âme, que Timée expose juste avant notre passage – 87c-89d – pour n'avoir aucun doute à ce propos). Ce possible malentendu étant levé, Timée peut revenir à « ce qu'il y a de divin en nous » (l. 28), et il finit de préciser, dans cette perspective éthico-thérapeutique, de quelle façon on peut le soigner, c'est-à-dire lui faire atteindre sa perfection. En effet, et c'est ce qu'il importait de comprendre, l'effort de perfectionnement de l'espèce divine de l'âme entraîne à peu près *ipso facto* le bonheur pour l'individu : comme il n'est pas question de refuser leur part aux espèces constitutives de l'âme, c'est le fait de donner à l'espèce divine les « aliments et mouvements qui lui sont propres » (l. 27), qui peut

garantir l'équilibre général, puisque les deux autres espèces sont, elles, naturellement alimentées et mues par les sollicitations du corps. Parvenir à bien nourrir le démon conduit à réguler et contenir les deux autres espèces, qui ne peuvent que s'ordonner hiérarchiquement sous la première.

Concernant toujours cette formule des l. 26-27, il était également judicieux de relever la mention de « nourritures » à côté des « mouvements » dont il avait été seulement question au début de l'extrait. Cet emploi de la métaphore se rencontre déjà dans *la République* (IX 585a-e notamment) où se trouvaient mises en parallèle la vacuité ressentie par le corps (faim, soif) et la vacuité ressentie par l'âme (ignorance) ; on en trouve aussi une première occurrence dans le *Timée*, lorsque Timée évoque une « nourriture appropriée », supposée apaiser l'âme devenue folle après son entrée dans le corps (44b). Dans la suite de l'alinéa, ces « nourritures » semblent disparaître aussi soudainement qu'elles étaient apparues, car Timée ne mentionne plus que les mouvements, précisant que les mouvements de l'âme se redressent par la contemplation des pensées et des mouvements du Tout (sur ce point, très rares ont été ceux qui ont compris que les « pensées du Tout » étaient les pensées de l'Ame du monde). Qu'en est-il alors des nourritures ? Il était à propos de se poser la question, qui trouve de façon anticipée des éléments de réponse dans l'alinéa précédent (ces nourritures correspondent aux « choses immortelles et divines », l. 20-21) et surtout dans la suite : mouvements et nourritures sont en réalité étroitement liés, car la contemplation des pensées et des mouvements du Tout nourrit l'âme, en même temps qu'elle lui permet de régler ses mouvements intérieurs. En ce sens, les mouvements rationnels du ciel, obéissant aux mouvements des cercles du Même et de l'Autre, sont la nourriture de l'âme qui, par la connaissance, se les assimile.

Pour tout ce développement, la connaissance du *Timée* était particulièrement utile : les références aux « pensées du Tout », aux « révolutions qui sont dans notre tête et qui ont été troublées lors de notre naissance », à « la nature originelle » réclamaient des éclairages précis qui ont très souvent fait défaut. Certains candidats, manifestement déroutés par ce passage, ont hélas manqué de sang-froid et de lucidité, car la lecture attentive du texte permettait de conjecturer que les nourritures proposées étaient de nature cosmologique, et procédaient du principe de l'attraction et de l'affinité du même pour le même : l'assimilation du contemplant au contemplé impliquait une identité de nature (« la nature originelle » de l'âme humaine, l. 33). Avancer cela aurait été vague, et serait apparu quelque peu insuffisant, mais aurait eu cependant bien plus de pertinence que les affirmations précipitées invoquant encore une fois les Idées, voire le Bien, et passant entièrement sous silence la mention des mouvements en nous, des révolutions troublées dans notre tête, etc. *A contrario*, quelques bonnes et très bonnes copies ont été capables d'éclairer les allusions : s'appuyant sur la section 41d-44c où, on l'a déjà rappelé, Timée évoque la fabrication des âmes humaines, et leur destinée, puis la fabrication des corps par les jeunes dieux, et surtout les effets de l'introduction de l'âme immortelle dans le corps en perpétuel flux et reflux, elles pouvaient expliquer que

les révolutions des cercles du Même et de l'Autre qui constituent l'âme ont été au départ entravées et déformées, provoquant dans l'âme une folie dont elle ne se remet que progressivement (43c-44b). Ce rappel permettait alors de montrer très précisément que l'étude et la contemplation des mouvements ordonnés du ciel, qui font connaître les parfaites révolutions des cercles du Même et de l'Autre constitutifs de l'Âme du monde, offrent à l'âme le meilleur des traitements.

L'idée finale d'assimilation à l'objet de la contemplation (l. 33), que l'on pouvait rapprocher de la thématique de l'assimilation au divin présente dans la *République* (X, 611e) comme dans le *Théétète* (176a-b), méritait d'être commentée. Elle complète et explicite le programme d'immortalisation dessiné à travers le deuxième type de vie : cette assimilation est l'immortalisation elle-même, et elle se réalise lorsque s'harmonisent les mouvements de l'âme humaine et les mouvements de l'Âme du monde dans et par le processus de la connaissance. Par là, l'homme tend à s'égaliser à ce qu'il y a de plus parfait dans ce monde (l'Âme du monde). Le deuxième type de vie, ainsi explicité, s'avère donc bien être le meilleur mode de vie auquel un homme puisse aspirer. Sa possibilité nous a été ménagée par les dieux (l. 34), ou, pour le dire plus exactement dans les termes mêmes de la fiction vraisemblable de *Timée*, par le démiurge divin.

Rapport rédigé par M. Jean-François Balaudé à partir des observations fournies par les membres de la commission.

Bilan de l'admissibilité

Les principales données statistiques pour les 98 admissibles sont les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 32 femmes, 66 hommes (2008 : 36 femmes, 60 hommes).

2. *Répartition par académie* :

Paris-Créteil-Versailles :	55	Rennes :	2 (14)
(candidats présents : 284)		Limoges :	2 (5)
Lyon :	13 (54)	Besançon :	1 (8)
Bordeaux :	3 (20)	Caen :	1 (13)
Grenoble :	3 (15)	Clermont-Ferrand :	1 (14)
Nancy-Metz :	3 (15)	Lille :	1 (14)
Aix-Marseille :	2 (21)	Rennes :	1 (17)
Dijon :	2 (12)	Orléans-Tours :	1 (8)
Nantes :	2 (7)	Rouen :	1 (8)
Reims :	2 (10)	Corse :	1 (2)

Par rapport à 2008, la proportion d'admissibles inscrits dans les académies de la région parisienne a été stable (56%) celle de l'académie de Lyon revenant à 13% (21% l'année précédente). Le nombre et la proportion d'admissibles issu des ENS ont continué d'augmenter (29/98, soit 29,6%, pour 25/95 = 26,3% en 2008, et 23/114 = 20,1% en 2007). On note par ailleurs un tassement des résultats de centres de préparation traditionnellement importants par rapport à ceux d'autres académies.

3. *Répartition par catégorie* :

- Elèves des ENS : 29 (2008 : 25).
- Elèves IUFM 1^{ère} année : 11 (9)
- Etudiants hors IUFM : 34 (44)
- Professeurs certifiés et stagiaires ou contractuels de l'enseignement secondaire : 14 (19)
 - Stagiaires IUFM second degré : 5
 - Assistants d'éducation : 1
 - Enseignants du supérieur : 1
 - Personnels titulaires de la fonction publique : 1
 - Sans emploi : 2

Épreuves orales

Première leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines.

Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

Domaine au programme de la session 2009 : La politique.

COMMISSION : M. CHATEAU, PRESIDENT ;
MME CASTEL-BOUCHOUCI ; MME PECHARMAN ; M. FISCHBACH ; M. PANZANI.

On a coutume de rappeler que toute épreuve sur programme exige une longue préparation en amont. C'est une évidence, surtout lorsque le domaine nécessite des connaissances techniques, comme c'est le cas avec l'épistémologie, voire pour l'art. S'agissant de domaines plus ouverts comme la politique ou la morale, il convient toutefois de mettre en garde contre les effets pervers d'une préparation mal comprise. Le jury a été surpris par la médiocrité d'un grand nombre de leçons qui, loin d'être essentiellement ignorantes, étaient plus fondamentalement *déplacées*. Les candidats, soucieux d'exposer des résumés de doctrines ou des bribes de cours et de dire tout ce qu'ils savaient, ont omis de seulement lire le sujet, de le problématiser et de procéder par concepts. Des notes très basses ont ainsi été attribuées à des travaux non pas scandaleux ni déshonorants pour leur auteur, mais simplement hors sujet – et ce, dans certains cas, de part en part.

Un concours n'est pas un examen. Il ne s'agit pas de vérifier l'acquisition du contenu d'un cours ni de vérifier si le niveau exigible dans le domaine considéré a été atteint. S'il est bien entendu que l'on ne saurait traiter convenablement d'un sujet sans savoir de quoi l'on parle, il doit être rappelé que faire état d'un savoir ne saurait tenir lieu ni de dissertation, ni de leçon, particulièrement en philosophie.

Que penser de leçons où il n'y a tout simplement pas de travail du concept ? Ainsi le sujet : "La tolérance peut-elle constituer un problème pour la démocratie ?" a-t-il donné lieu à un propos vague de part en part : malgré un bon passage concernant l'effet négatif de la tolérance sur les débats démocratiques, les notions mentionnées n'étaient ni suffisamment élaborées, ni même véritablement définies. "Droit naturel et loi naturelle" a été traité sans aucune explicitation initiale des deux concepts, de sorte que le candidat passait au domaine d'application sans avoir défini ce qui allait s'appliquer (les animaux étaient ainsi exclus d'emblée sans que l'on sache pourquoi). "Le pouvoir du peuple" n'a pas conduit à thématiser la notion de peuple, ni à effectuer une problématisation critique de la démocratie... Plus étonnant encore : "Pourquoi des institutions ?" a fait l'économie de toute thématisation de la notion d'institution, n'a même pas utilisé scolairement le "pourquoi" pour distinguer entre cause(s) et fin(s), et s'est dispensé de toute connaissance philosophique comme de toute référence politique. Ce vide abyssal s'annonçait par une introduction de trois minutes se limitant à caractériser les institutions comme peu efficaces, lentes et coûteuses donc critiquables au nom de la rentabilité ; ce qui a donné au jury l'impression qu'une impasse avait été faite sur le programme, d'autant que la rhétorique, elle, était bel et bien présente.

Les exemples de telles fausses routes ont été trop nombreux pour être ici passés en revue. Il peut toutefois être utile aux futurs candidats de mesurer combien d'échecs à cette épreuve se jouent à la lecture de l'énoncé retenu, ou dans le choix du sujet. On sait parfois au bout de quelques minutes d'écoute que l'échec sera immanquable, parce que le sujet n'a pas été compris, ou bien parce qu'il est éludé au profit d'une formulation voisine. Par exemple, "Faut-il vouloir changer le monde ?" a été allégé implicitement en "Changer le monde". Dès l'introduction aproblématique, il était clair qu'une dialectique de la conservation et du changement permettrait de ne pas répondre à la question posée. Sur "Les passions politiques", on a entendu un exposé non structuré sur le désir de pouvoir ou la volonté de puissance. "Résister peut-il être un droit ?" a été reformulé ainsi : "Y a-t-il un droit de résister au droit ?", ou encore "Peut-on résister au droit ?" Ce sont certes, dans leur lettre, des sujets très proches ; la question est pourtant à chaque fois nettement différente, et implique une tout autre distribution des arguments. On a regretté que la candidate, en l'occurrence, s'appesantisse peut-être trop longuement sur le *Second Traité* de Locke avant d'aborder enfin avec Dworkin la question de savoir si, avant d'être une question de portée juridique, la désobéissance civile ne relèverait pas de motivations internes. Un "cadrage" plus adéquat et plus rigoureux aurait conduit à évoquer le droit de retrait, le devoir de résister à un ordre injuste et certaines dimensions du droit du travail, toutes considérations qui n'ont pas été mentionnées ici en raison d'une limitation arbitraire du sujet.

En premier lieu donc, il faut apprendre à bien choisir, entre les deux sujets proposés, le plus stratégique. Dans la mesure où le programme devrait permettre à chacun d'identifier ses éventuelles lacunes ou du moins de prendre conscience de ce qu'il convient de savoir dans tel ou tel domaine, il est incompréhensible que certains

candidats optent pour un sujet "pointu", exigeant à l'évidence une certaine technicité, alors qu'ils sont, en l'espèce, aussi ignorants que s'ils sortaient de terminale. Il est périlleux de choisir "A quoi sert la notion d'état de nature ?" si l'on entend traiter plutôt de "Qu'est-ce que l'état de nature ?", sans voir la différence entre ces deux formulations ; si l'on postule d'emblée que l'état de nature est un état supposé réel, tel un état de chose ; si, à propos de Rousseau, l'on est incapable de s'appuyer sur les « deux principes antérieurs à la raison », au motif que l'on ne se souvient que de l'amour de soi, ou encore si l'on pense que nulle part le même Rousseau n'évoque la cause d'un éventuel passage de l'état de nature au contrat social. Une telle ignorance n'est pas admissible et peut-être aurait-il été préférable de choisir l'autre sujet, le jury s'efforçant de ne pas coupler deux sujets techniques.

En second lieu, il faut, comme à l'écrit, examiner les termes, et fournir pour les notions-clés un premier travail d'éclaircissement, qui ne dispensera pas d'une discussion plus approfondie des définitions à en fournir. Au sujet de "Crime et châtement", on s'étonne qu'aucune distinction ne soit esquissée entre châtement et vengeance, ni entre crime et délit, tout comme on s'étonne qu'il n'y ait pas de réflexion sur la proportionnalité des délits et des peines. L'examen du sujet, correctement effectué, suffit en général à fournir les premiers éléments d'une problématique qui elle-même reste ensuite à affiner. L'absence de problématisation est rédhitoire en philosophie. Or elle est plus fréquente peut-être dans cette épreuve sur programme, beaucoup de candidats tendant à restituer dans la hâte un certain nombre de cours ou de synthèses assimilées au cours de leur préparation. Le mieux devient ainsi l'ennemi du bien, et le jury s'étonne chaque année des effets délétères d'un certain "bachotage" : on entend parfois les mêmes développements à quelques phrases près, ou l'on voit revenir la même référence obsédante (dont on mesure alors à quel point elle est de seconde main), et ce, quels que soient les sujets. Un même cours se trouve ainsi réexploité successivement par plusieurs étudiants vraisemblablement issus de la même officine. Le jury, qui se félicite que l'épreuve ait été préparée, regrette néanmoins que l'assimilation de cette préparation se limite dans certains cas malheureux à l'apprentissage mécanique d'un certain nombre de "topos" tout faits à "recaser" en n'importe quelle circonstance, fût-ce au prix de hors-sujets ou de circonvolutions logiques improbables. Redisons-le, le prêt à penser est à proscrire, en philosophie plus encore qu'ailleurs et quelle que soit l'épreuve considérée. Il faut donc s'approprier les connaissances et non pas seulement les apprendre par cœur ; sans quoi "qui accroît sa science accroît sa douleur" : l'imposition d'un programme tourne paradoxalement au désavantage des postulants !

En troisième lieu, l'exercice doit obéir à des règles, souples dans leur application, mais impératives dans leur principe. Le temps de parole est de quarante minutes au maximum et non pas de quarante minutes obligatoirement. Une leçon ayant obtenu un 17/20 est restée assez largement en deçà de cette limite. En tout état de cause, à ce niveau d'étude et d'exigence, il ne convient pas que les candidats en soient encore à minuter anxieusement leur prestation, en l'occurrence à regarder compulsivement leur

montre pour "occuper le terrain" coûte que coûte et à parler jusqu'à la fin du temps imparti, quitte à répéter chaque phrase deux fois, ce qui est du plus mauvais effet.

Pour autant, un équilibre d'ensemble s'impose. Sur "Le politique a-t-il à régler les passions humaines ?", on a entendu une leçon qui commençait bien et qui mobilisait un savoir certain mais dont le point faible tenait à la mauvaise gestion du temps : une première partie de dix minutes examinait en quoi l'affaiblissement des passions promouvait la santé du corps politique, une deuxième partie de vingt minutes s'attachait à montrer qu'une autorégulation des passions valait mieux qu'une répression, et il ne restait plus que cinq minutes pour défendre la thèse d'une irréductibilité des passions aboutissant à une nécessaire conversion : quelle conversion au juste ? qui la mènerait ? comment ? On était voué à l'ignorer faute de temps, tout simplement. Ce genre de désorganisation est toujours préjudiciable à la clarté du tout.

Enfin, on souhaite vivement qu'un équilibre soit aussi respecté entre l'élaboration conceptuelle et les exemples concrets. Beaucoup de leçons sont excessivement abstraites ou désincarnées. Autant la trivialité est à proscrire au niveau des exemples, autant le concret est indispensable : on s'est étonné à l'occasion d'un sujet comme "Revient-il à l'Etat d'assurer notre bonheur ?" de ne voir intervenir aucune réflexion sur l'Etat providence, ni aucun exemple des formes de la protection sociale.

Certains candidats sont heureusement parvenus à construire une argumentation problématique, cohérente, équilibrée, nourrie d'exemples aussi pertinents que bien utilisés, et témoignant de connaissances philosophiques bien intégrées. Une très bonne leçon (17/20) sur "La liberté politique" a manifesté dès les premières minutes des qualités de problématisation et de rigueur dans l'examen des termes qui promettait un développement remarquable : en opposant d'emblée deux sens de la liberté, la liberté de jouir de ses propriétés et la liberté pour chacun de participer aux décisions politiques, la candidate a su construire son analyse autour du paradoxe selon lequel même si la liberté au sens premier est garantie, la liberté au sens second passe par la représentation, qui constitue la limite et l'enjeu crucial du sujet : pour que l'Etat puisse assurer l'usage effectif de la liberté politique, il doit mettre en place des procédures démocratiques de légitimation. S'appuyant sur une réelle maîtrise des auteurs classiques, de Locke à Isaiah Berlin en passant par Montesquieu et Kant, la candidate a défendu *in fine* une thèse habermassienne en s'appuyant sur des arguments à la fois convaincants et cohérents avec l'ensemble de sa démarche. L'horizon de sa réflexion a fourni un réel fil directeur à la totalité du propos.

Une autre leçon, malgré des qualités oratoires minimales, a su déployer avec succès, selon une inspiration kantienne de bon aloi, et à partir d'une distinction initiale entre règle et loi, entre valeur illustrative ou normative et valeur prescriptive de l'exemplarité, un traitement du sujet suivant : "Peut-on se régler sur des exemples en politique ?" L'enjeu est apparu dès l'introduction comme celui du jugement. Après avoir examiné les écueils de l'inductivisme naïf et de tout recouvrement entre le véridatif et le normatif, la

candidate s'est interrogée sur la marge d'action qu'il convient de réserver aux exemples historiques, avant de se demander comment passer de la position de spectateur à celle d'acteur et dans quelle mesure l'action politique "fonctionne" ou non comme la jurisprudence. La qualité des exemples historiques, leur pertinence et leur précision a enrichi, à chaque étape, une analyse philosophique nourrie de références parfaitement assimilées.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler pour conclure qu'on attend des candidats qu'ils manifestent tout à la fois des aptitudes philosophiques et une capacité à s'exprimer oralement avec clarté et distinction puisqu'il s'agit de juger à la fois des philosophes en acte et de futurs enseignants. Cette double exigence signifie que l'exercice ne se ramène pas à la mise en œuvre d'un simple savoir-faire technique ; qu'il s'agit toujours, avec lui, de convaincre en faisant partager une réflexion et une expérience intellectuelle ; et d'abord – sans faire appel à une inventivité conceptuelle hors de portée de l'entendement commun – de mettre en œuvre une inquiétude proprement philosophique : une leçon n'est ni une "étude" – mot qui suffit, dans la bouche de certains, à marquer la méprise sur le régime discursif de l'exercice – ni même un "exposé". Aussi avons-nous été parfois sévères avec certaines prestations creuses et faussement brillantes de candidats qui savaient parler avec autorité de choses sur quoi ils se croyaient compétents, mais ne manifestaient ni questionnement ni culture philosophiques. Inversement, certaines leçons timides ou un peu embarrassées dans la formulation, ne manifestant pas des qualités pédagogiques assurées, nous ont paru devoir être honorées pour leur exigence conceptuelle, la finesse de leurs analyses, l'appropriation des grands textes dont elles faisaient preuve ; sans leur attribuer des notes excellentes, nous nous sommes efforcés de toujours récompenser la pensée en acte.

Pour ne jamais succomber au découragement, les candidats gagneraient à considérer que ces deux aspects tout à fait distincts jouent ensemble, et que s'ils doivent se préparer *techniquement* à la leçon en s'y entraînant pendant l'année, en veillant à respecter les règles de l'exercice, en apprenant à bien "cadrer" les sujets et à maîtriser les références classiques, ce sont aussi et avant tout leurs efforts et leurs qualités *philosophiques* que le jury cherche à déceler et à apprécier. Or il nous est apparu cette année que si certains péchaient par ignorance ou improvisation, la plupart se retrouvaient en situation délicate par simple méconnaissance des règles, par manque d'entraînement, ou bien parce qu'ils mettaient la barre trop haut, oubliant l'importance des exemples ou la nécessité de tenir un discours accessible au non-spécialiste au profit de considérations excessivement spéculatives ou de troisième degré. Ces défauts-là peuvent être corrigés efficacement d'une année sur l'autre et l'échec d'hier n'obère ni l'avenir ni le présent.

Quant à ceux qui ont passé l'épreuve avec succès, nous avons souvent pensé, en entendant leurs analyses intéressantes, informées, et parfois franchement admirables (d'où un 18, deux 17, un 15...), qu'il s'agissait non pas seulement de leçons en

philosophie, mais de leçons de part en part philosophiques, ou même de leçons de philosophie.

Rapport rédigé par Mme Anissa Castel-Bouchouchi à partir des observations des membres de la commission.

LEÇON 1 – 2009

SUJET CHOISI SUJET REFUSÉ

La politique consiste-t-elle à faire des compromis ? Commémorer.

Crime et châtement. Peut-on être apolitique ?

La justice consiste-t-elle à traiter tout le monde de la même manière ? Peut-on parler de vertu politique ?

La force fait-elle le droit ? Pourquoi des utopies ?

Droit naturel et loi naturelle. Faire de la politique.

Peut-on admettre un droit à la révolte ? Être citoyen du monde.

Le pouvoir du peuple. La politique suppose-t-elle la morale ?

La violence révolutionnaire. L'idée de nation.

La politique peut-elle être indépendante de la morale ? Qu'est-ce qu'un problème politique ?

L'idée de révolution. Le philosophe est-il le vrai politique ?

La fin justifie-t-elle les moyens ? L'opinion publique.

La liberté politique. Y a-t-il des fondements naturels à l'ordre social ?

La démocratie est-elle le pire des régimes politiques ? Le prince.

La politique est-elle l'art du possible ? Peut-on opposer justice et liberté ?

Peut-on séparer politique et économie ? Légitimité et légalité.

Les limites de la démocratie. La politique peut-elle être un objet de science ?

Tout pouvoir est-il oppresseur ? L'homme est-il un animal politique ?

La politique est-elle l'affaire de tous ? La raison d'Etat.

Quel est l'objet de la philosophie politique ? Peut-on refuser la loi ?

Toute philosophie implique-t-elle une politique ? Pourquoi les Etats se font-ils la guerre ?

Pourquoi des institutions ? L'égalité des chances.

La représentation en politique. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La responsabilité politique. Peut-il y avoir une société sans Etat ?

Le politique a-t-il à régler les passions humaines ? Le travail.

Sur quoi fonder l'autorité ? L'idée de république.

Peut-on se régler sur des exemples en politique ? Liberté, égalité, fraternité.

Loi naturelle et loi politique. Des nations peuvent-elles former une société ?

La servitude volontaire. La justice : moyen ou fin de la politique ?

La propriété. La politique doit-elle viser le consensus ?

Le politique doit-il être un technicien ? L'interprétation de la loi.

Le despotisme. Peut-il y avoir une vérité en politique ?

L'objet de la politique. Y a-t-il des guerres justes ?

A quoi sert la notion de contrat social ? La pauvreté.

Peut-on critiquer la démocratie ? Le cosmopolitisme.

Qu'est-ce qu'une constitution ? La volonté peut-elle être collective ?

Une société sans conflit est-elle possible ? Imaginaire et politique.

Etat et nation. La rationalité des choix politiques.

Droits de l'homme et droits du citoyen. La loi et le règlement.

Y a-t-il une compétence en politique ? Peut-on concevoir un Etat mondial ?

La tolérance est-elle un concept politique ? Pourquoi des lois ?

La tolérance peut-elle constituer un problème pour la démocratie ? Le commerce est-il pacificateur ?

Pourquoi punir ? L'action politique a-t-elle un fondement rationnel ?

La guerre et la paix. Gouverner, est-ce prévoir ?

La paix n'est-elle que l'absence de guerre ? Peut-on en appeler à la conscience contre la loi ?

Le pouvoir corrompt-il nécessairement ? Droits et devoirs sont-ils réciproques ?

Peut-on justifier la guerre ? Qu'est-ce que gouverner ?

L'exercice du pouvoir. La guerre est-elle la continuation de la politique par d'autres moyens ?

Peut-il y avoir de la politique sans conflit ? Conservatisme et tradition.

La notion de progrès a-t-elle un sens en politique ? La technocratie.

La démocratie conduit-elle au règne de l'opinion ? La politique et la ville.

Pouvoir et savoir. Le droit doit-il être le seul régulateur de la vie sociale ?

Est-il bon qu'un seul commande ? La paix est-elle possible ?

Peut-on se passer de l'Etat ? Le gouvernement des meilleurs.

Peut-il y avoir une science politique ? L'esclavage.

Rassembler les hommes, est-ce les unir ? Le droit de vie et de mort.

Les limites du pouvoir. La prise de parti est-elle essentielle en politique ?

En politique, peut-on faire table rase du passé ? Le principe d'égalité.

Peut-on fonder les droits de l'homme ? Division du travail et cohésion sociale.

Faut-il vouloir changer le monde ? L'existence de l'Etat dépend-elle d'un contrat ?

Le savant et le politique. Tout pouvoir est-il politique ?

Sécurité et liberté. La politique est-elle une technique ?

La politique et le politique. La souveraineté peut-elle se partager ?

Faire la paix. Faut-il fuir la politique ?

La politique est-elle par nature sujette à dispute ? République et démocratie.

Pouvoir et politique. Faut-il considérer le droit pénal comme instituant une violence légitime ?

La majorité peut-elle être tyrannique ? Nul n'est censé ignorer la loi.

La tyrannie. L'homme des droits de l'homme n'est-il qu'une fiction ?

La guerre civile. L'Etat doit-il éduquer les citoyens ?

La politique est-elle affaire de décision ? Peut-on revendiquer la paix comme un droit ?

Les passions politiques. Peut-il y avoir un droit à désobéir ?

Résister peut-il être un droit ? En politique, y a-t-il des modèles ?

Les moyens de l'autorité. L'intérêt général est-il le bien commun ?

Quelle est la spécificité de la communauté politique ? Faut-il préférer une injustice au désordre ?

La force de la loi. La politique est-elle architectonique ?

La politique a-t-elle pour fin d'éliminer la violence ? Qu'est-ce qu'une idéologie ?

L'insociable sociabilité. L'Etat est-il fin ou moyen ?

Tout est-il politique ? Qu'est-ce qu'être souverain ?

Apprendre à gouverner. Y a-t-il un bien plus précieux que la paix ?

Le politique et le religieux. Le bonheur est-il un principe politique ?

Le lien social. Suffit-il pour être juste d'obéir aux lois et aux coutumes de son pays ?

Revient-il à l'Etat d'assurer votre bonheur ? La séparation des pouvoirs.

Y a-t-il des lois injustes ? La prudence.

La compassion risque-t-elle d'abolir l'exigence politique ? L'ordre politique peut-il exclure la violence ?

L'homme et le citoyen. Que peut-on attendre du droit international ?

Toute action politique est-elle collective ? La notion de sujet en politique.

La politique est-elle affaire de jugement ? Pouvoir temporel et pouvoir spirituel.

Qu'est-ce qu'un peuple ? Démocratie et démagogie.

La réciprocité est-elle indispensable à la communauté politique ? Peut-on s'abstenir de penser politiquement ?

L'amitié est-elle un principe politique ? Le pluralisme politique.

A quoi sert la notion d'état de nature ? Démocratie et anarchie.

La politique est-elle une technique ? Être citoyen du monde.

Le public et le privé. Pourquoi écrit-on des lois ?

La raison d'Etat. Gouverner, est-ce prévoir ?

La politique peut-elle être objet de science ? Commémorer.

La vie politique est-elle aliénante ? La politique peut-elle n'être qu'une pratique ?

Seconde leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission.

Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

COMMISSION : M. KAMBOUCHNER, PRÉSIDENT ;
MME SCHWARTZ ; MM. COQUIO, DARRIULAT, JUNG.

De même qu'en 2008, la leçon 2 (sans programme, avec bibliothèque) est celle des quatre épreuves orales qui a donné lieu à la moyenne la plus basse, celle-ci accusant du reste une nouvelle baisse par rapport à l'année précédente : 6,16/20 (6,71 en 2008), contre 6,72 en leçon 1, 7,76 en textes français, et des moyennes allant de 7,28 à 11/20 pour les textes en langue étrangère.

Cette moyenne regrettablement basse correspond à un oral qui est resté dans l'ensemble assez terne. Les moments de bonheur philosophique (que recherche tout jury et que les candidats peuvent atteindre en surmontant les difficultés de la circonstance) ont été nettement plus rares que l'année précédente, une seule leçon, qui a livré une méditation dense, subtile et fluide sur « la pudeur », s'étant placée au-delà de toute discussion. De fines analyses sur « le silence », nourries de références esthétiques, ainsi qu'une riche réflexion sur « la normalité » ont beaucoup intéressé la commission sans toujours la convaincre au même degré. En 2008, ce sont cinq ou six prestations qui, dans des styles et sur des sujets très divers, avaient paru tout à fait accomplies. Des deux excellents candidats arrivés en tête du concours, l'un a présenté, sur « le point de vue », une leçon solidement charpentée mais au propos relativement abstrait ; l'autre, dont c'était la dernière épreuve, s'est hélas trompé de sujet, et a plutôt traité de la faiblesse de la volonté que de « la mauvaise volonté ». Si les résultats de la présente session confortent l'avantage des ENS, un certain nombre d'admissibles normaliens ont déçu par manque de clarté et de continuité dans l'analyse. Les défauts de méthode ou de rhétorique que l'on a pu observer chez certains d'entre eux se retrouvent *a fortiori* chez des étudiants n'ayant pas la même expérience des concours ou n'ayant pas bénéficié d'une formation aussi intensive. Les professeurs titulaires, dont certains se distinguent

chaque année par de très bonnes leçons, étaient cette année moins représentés encore que l'année précédente.

L'insatisfaction globale et vive dont nous devons faire état dans le cadre de cette épreuve tient à deux causes principales : nombre de leçons ont manqué leur sujet ; nombre de leçons n'ont fourni sur le sujet supposé traité aucune réflexion vraiment articulée.

Le premier défaut a été évoqué assez amplement dans le Rapport sur la session 2008, dont nous ne nous astreindrons pas ici à répéter les observations. Il serait tout aussi fastidieux d'en multiplier les exemples. « L'irrationnel » est présenté comme tout ce que la raison trouve devant soi et « qu'il faut réduire au rationnel par un effort de rationalisation ». « Le conformisme » a été interprété comme acte de conformation à une règle. La leçon sur « Y a-t-il des leçons de l'histoire ? » s'intéresse surtout au rapport de l'homme moderne à l'histoire et à l'historiographie comme voilement de la vérité. « L'espace et le lieu » est traité sans aucune élaboration de la seconde des deux notions. Dans le rapport entre « poésie et philosophie », le premier terme est pris comme synonyme d'*imagination*. La leçon sur « la peur de la mort » ne cherche pas pourquoi la mort fait peur. L'expression : « faire ce qu'on dit » ne donne lieu qu'à des développements moraux. La leçon sur « la fatalité » ne traite que de la prédiction et du déterminisme ; celle sur « la fortune », du rapport entre liberté et nécessité. L'exposé sur « le miracle » dissout son objet, son mode de présentation et sa fonction religieuse dans le cadre trop général d'une anthropologie de la croyance. La leçon sur « la prudence » n'offre aucune réflexion sur la variété des conceptions historiquement attachées à ce mot, etc.

Bien des confusions auraient été évitées par les candidats, bien des développements aussi leur auraient été suggérés, s'ils avaient pris la précaution élémentaire de consulter le dictionnaire, d'inventorier les notions connexes, de se demander comment tel mot se traduit en telle langue, etc. Faut-il vraiment rappeler combien importe dans cette épreuve l'analyse des complexités lexicales, et combien la philosophie en général est indissociable d'un usage précis des mots ?

Le second défaut, qui tient au désordre et à l'arbitraire de l'approche, a pris cette année des dimensions préoccupantes. Même parmi les candidats qui ont donné les preuves d'une culture notable, un certain nombre se sont cantonnés dans de libres variations sur leur thème, celles-ci s'accéléralent souvent dans un défilé de références et d'exemples tout à fait antinomique avec une problématisation méthodique. Plus généralement, nous n'avions pas vu en 2008 tant de candidats manifestement désorientés par l'exercice, et tombant du point de vue du plan ou du dessein général de leur leçon dans une complète improvisation. Ce phénomène n'a pas été exclusif d'autres défauts déjà signalés : absence de maîtrise des concepts et oppositions les plus classiques (« nature et histoire », « la simplicité », « la définition », « la finalité »...), recours à une « problématique » de pure convention, ou dilution du sujet dans la déraisonnable reconstruction d'une métaphysique entière. Aux limitations qui résultent, pour l'analyse et pour la construction du propos, d'une culture souvent lacunaire ou de

lectures trop convenues, s'ajoute donc ici un défaut absolu de méthode dans la problématisation, et ce, même chez des candidats qui ont pu suivre durant une année au moins des préparations spécialisées.

Tout en réitérant l'ensemble des recommandations contenues dans le Rapport 2008 – notamment sur l'utilité d'appliquer à tout sujet des questions préalables telles que : *de quoi s'agit-il précisément ? comment les choses se présentent-elles ? (y a-t-il divers registres à distinguer, et quelles sont, sur chacun d'eux, les données significatives ?) quelles sont ici les questions capitales ? qui, en la matière, s'est approché des vérités les plus importantes ?* –, rappelons quelques principes élémentaires :

1) Toute leçon vivante et réussie obéit dès le départ et dans chacune de ses parties à un certain mouvement interrogatif. Ce sont les principales questions à se poser sur le sujet donné (s'il se présente lui-même sous forme de question, on dira : *au titre* ou *dans l'ordre de cette question*) qui doivent, rangées dans un ordre progressif, définir et déterminer ce mouvement. Autant les premiers moments de la leçon doivent être médités avec le plus grand soin, autant sont à proscrire les introductions trop longues, annonces répétitives et fastidieuses récapitulations (la conclusion elle-même devant se signaler par son caractère dynamique).

2) Tout concept, tout problème possède une histoire complexe, et si la leçon à construire ne peut en aucun cas être l'exposé d'une telle histoire, il convient toutefois qu'elle en tienne compte et qu'elle en évoque certains éléments en chaque occasion pertinente.

3) Au lieu d'une suite de considérations soit convenues soit arbitraires, toute leçon doit donc comporter un certain nombre de moments analytiques concentrés chacun autour d'un certain donné. Réfléchir à haute voix, selon les nécessités du sujet, sur un donné complexe (de quelque ordre qu'il relève : lexical, conceptuel, textuel, empirique, historique, scientifique...) en même temps et du même fait qu'on s'attache à son dégagement et à son exposition, est l'acte philosophique premier et absolument constitutif de l'exercice. Ne pas s'exercer, dans le temps de la leçon, à cerner un certain donné sous l'aiguillon d'une certaine question, c'est ne rien faire, et c'est se priver de la possibilité de convaincre.

De la basse moyenne de cette épreuve, du très petit nombre de notes supérieures à la moyenne et du grand nombre de celles qui sont comprises entre 4 et 7/20, les candidats pourraient être portés à conclure qu'il est décidément trop difficile de gagner des points avec la leçon 2, et que les trois autres épreuves orales, plus déterminées quant à leur programme, sont aussi de préparation plus « rentable ». Rien n'est plus faux. Non seulement, dans le principe, la leçon sans programme reste l'exercice philosophique par excellence ; non seulement, une fois placés devant le sujet qu'ils ont choisi, les candidats doivent rassembler toutes leurs forces pour le traiter – mais, sur des sujets dont beaucoup ont trait à l'expérience commune, et dont très peu ont un caractère technique, l'effort de clarification qui leur est demandé n'est en lui-même rien de particulièrement difficile : il fait lui-même partie des tâches philosophiques de base, et peut et doit se reconduire ou s'étendre de proche en proche en s'appliquant à chaque

élément du propos ou de la réalité considérée. Cela ne signifie pas seulement que la préparation à cette épreuve peut se nourrir de toutes sortes de matériaux et mettre à profit toutes sortes d'occasions, mais aussi qu'une leçon peut n'être pas entièrement réussie, sans pour cela être manquée ; qu'à chaque fois que l'effort dont il s'agit se fait sentir, la commission ne peut manquer d'y être sensible, et que les candidats qui affrontent réellement leur sujet auront toujours gain de cause par rapport à ceux qui se contenteront de discourir autour de lui.

Rapport rédigé par M. Denis Kambouchner à partir des remarques formulées par les membres de la commission.

LEÇON 2 – 2009

SUJET CHOISI. SUJET REFUSÉ

Le conformisme. La justification.
Le silence. La juste mesure.
L'intention. L'absolu.
La maturité. La fiction.
Le détachement. La radicalité.
La certitude. La civilisation.
La révélation. La manière.
Le virtuel. L'émotion.
L'occasion. La pureté.
La vanité. La force.
La résolution. La mode.
L'actuel. L'excès et le défaut.
La simplicité. Le relativisme.
La distance. Le probable.
La relation. L'étonnement.
Le vraisemblable. Le plaisir.
L'exemple. L'organisation.
La maîtrise. La nouveauté.
L'ascèse. La confiance.
Le témoignage. L'inertie.
La réciprocité. Le courage.
Le préjugé. L'infini.
La distinction. Le sacré.
La négation. La musique est-elle un langage ?
La ressemblance. L'accident.

Le pardon et l'oubli. Apprendre à voir.
Qu'est-ce qu'un monstre ? L'intuition.
Le style. Le sentiment de l'existence.
Y a-t-il des leçons de l'histoire ? La joie.
Qu'est-ce qu'un événement ? Les idoles.
Le paysage. Essence et existence.
Peut-on recommencer sa vie ? La critique.
La reconnaissance. Qu'est-ce qu'un outil ?
La curiosité. Le don et l'échange.
Persuader et convaincre. La haine de soi.
Interpréter. Peut-on se retirer du monde ?
Le pédagogue. Qu'est-ce qu'un monde ?
L'espace et le lieu. Qu'est-ce qu'un héros ?
Classer. Le néant.
L'universel et le particulier. La fatigue.
Qu'est-ce qu'une crise ? La voix.
La normalité. Qu'est-ce qu'une œuvre ?
La vérité a-t-elle une histoire ? Le cas de conscience.
La sympathie. Substance et sujet.
La pudeur. Être logique.
Conscience et mémoire. L'idée de beaux arts.
L'irrationnel. Le théâtre du monde.
L'inimaginable. Qu'est-ce qu'une tradition ?
La faute. L'intelligence des bêtes.
La culpabilité. L'œil et l'oreille.
La finalité. L'étranger.
Le devenir. Peut-on vouloir le mal ?
Poésie et philosophie. Avoir un corps.
L'imitation. Qu'est-ce qu'un animal ?
Dieu, prouvé ou éprouvé ? La répétition.
La peur de la mort. La pluralité des langues.
La contingence. La formation du goût.
Qu'est-ce qu'un auteur ? La contemplation.
Faire ce qu'on dit. Le comique et le tragique.
Le symbole. Y a-t-il des actions désintéressées ?
Le spectacle de la nature. La méthode.
Qu'est-ce qu'un point de vue ? Sait-on toujours ce qu'on veut ?
L'enthousiasme. Qu'est-ce qu'une substance ?
L'usage des passions. Qu'est-ce qu'un mythe ?
Y a-t-il des fins de la nature ? L'aliénation.
La fatalité. L'origine des langues.
Commencer en philosophie. La ruse.

Le miracle. La personnalité.
La mélancolie. La référence.
L'intériorité. L'idée d'encyclopédie.
L'instant. Le sauvage et le barbare.
Le respect. La beauté a-t-elle une histoire ?
Nature et histoire. L'indicible.
La terre. Le doute est-il une faiblesse de la pensée ?
Le goût. La limite.
La promesse. La nudité.
La contradiction. L'attention.
Faire une expérience. La lettre et l'esprit.
La présence. L'intolérable.
Le lieu commun. La perversité.
Le présent. L'inspiration.
L'excuse. Le mysticisme.
Le ressentiment. La singularité.
La mauvaise volonté. L'idéalité.
La chair. Qu'est-ce qu'être sceptique ?
Habiter. L'hypocrisie.
Qu'est-ce que le moi ? L'exactitude.
La prudence. Qu'est-ce qu'un faux problème ?
Qu'est-ce qu'un signe ? Voyager.
Qu'est-ce qu'un principe ? La maladie.
L'ambiguïté. L'origine.
La définition. L'amour-propre.
Penser par soi-même. Le détail.
L'intemporel. Qu'est-ce qu'une machine ?
La fortune. L'impression.

Explication de textes français

Explication d'un texte français ou traduit en français, extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme.

Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.

Le candidat dispose, pour préparer et passer l'épreuve, de la totalité de l'ouvrage (de sa version française exclusivement s'il s'agit d'une traduction). L'édition fournie au candidat est naturellement celle mentionnée par le B.O. lors de la publication annuelle du programme.

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

PROGRAMME POUR LA SESSION 2009 :

Leibniz, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, édition de J. Brunschwig, GF-Flammarion.

Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie*, I. Traduction de P. Ricœur, Paris, Gallimard, rééd. coll. Tel.

**COMMISSION : M. CHATEAU, PRESIDENT ;
MM. COQUIO, FISCHBACH, RAUZY, RIZK.**

Le jury a constaté, une fois de plus, que de nombreuses candidates et de nombreux candidats étaient peu préparés à cette épreuve et que les textes figurant au programme avaient souvent été étudiés dans la hâte. Les bonnes – et parfois très bonnes – explications de texte doivent nécessairement s'appuyer sur la connaissance détaillée et la maîtrise de l'œuvre ; le passage commenté doit y être soigneusement situé dans la structure d'ensemble, non pas seulement de manière formelle mais par son contenu doctrinal et problématique ; les concepts techniques doivent être mentionnés *et* utilisés jusque dans les analyses de détail. Les explications qui reposent sur un travail superficiel et des connaissances fragiles sont donc aisément détectables. Dans la plupart des cas, lorsqu'une préparation régulière et anticipée a manqué, le cadre et les éléments pertinents nécessaires au commentaire étaient mis en place d'une manière tellement

laborieuse – quand ils n’ont pas été complètement ignorés – que la singularité du passage, l’opération philosophique qui s’y effectue et les résultats qui y sont établis étaient laissés dans la plus complète indétermination.

Les deux œuvres au programme présentaient des difficultés différentes mais, dans l’ensemble, les notes se sont réparties harmonieusement et nous n’avons pas repéré de déséquilibre significatif entre la somme des points attribués sur Husserl et celle des points qui l’ont été sur Leibniz. Ceci ne signifie pas que les prestations ont été semblables ici et là, mais plutôt que les défauts et les qualités les plus fréquents, différents dans les deux cas, se sont finalement pondérés.

Sur Husserl, notre impression globale aura été que les candidates et les candidats avaient souvent une bonne connaissance de la phénoménologie *considérée comme une doctrine* mais peinaient à l’investir dans une phénoménologie *effectuée comme une expérience*, la conséquence principale étant que le niveau de généralité des commentaires était souvent trop élevé : une machinerie conceptuelle, actionnée mécaniquement, tendait à effacer les différences d’un texte à l’autre. Si la réduction elle-même était en général convoquée à propos, la tâche spécifique de tel moment, les distinctions fines proposées souvent sous une distinction plus générale – dont Husserl fait voir qu’elles ont parfois une réserve considérable de prolongements insoupçonnés – n’étaient qu’exceptionnellement restituées.

Sur Leibniz, le jury a constaté, non sans regret, que malgré l’effort soutenu de plusieurs générations de chercheurs, demeure prégnante l’image traditionnelle d’un Leibniz auteur d’*un système*, dans un sens difficile à préciser en raison de la variété de ses positions et des contradictions manifestes qui se font jour lorsqu’on cherche à l’y enfermer. Le système en question fonctionne comme un grand attracteur dans lequel harmonie (préétablie ou non), expression, entr’expression (comme on l’appelle), perception (plus ou moins petite), substance, monade, monadologie tendent à se confondre, planent sur toutes les questions et offrent la clé miraculeuse de tout. Une approche de ce genre était particulièrement handicapante pour aborder les *Nouveaux Essais*, texte d’un intertexte, pour lequel Leibniz avait en main l’ouvrage de Locke et, en tête, ses propres fragments le plus souvent inédits, si bien que rien ne s’y déroule comme prévu, parce que les questions auxquelles il doit répondre ne sont pas les siennes et le conduisent dans des régions où le ronronnement du « système » n’a plus de suffisante vertu explicative. Le jury a donc eu le sentiment que, dans le cas des *Nouveaux essais* plus peut-être que pour les *Ideen*, l’échec des explications de texte était souvent imputable à un manque de connaissances philosophiques et historiques.

Les explications les plus réussies sur Husserl ont été celles qui, fondées sur la maîtrise des distinctions techniques, en faisaient apparaître l’usage précis dans le passage et la portée philosophique plus générale. À propos, par exemple, de la « fonction de figuration » des *data*, un candidat a su parfaitement tirer, du statut des

esquisses de formes, de couleurs, etc., les moments propres de « l'apparaître de », faisant en sorte que le lien à l'intentionnalité en général soit rendu parfaitement limpide : la distinction de l'esquisse et de l'esquissé, outre qu'elle faisait voir progressivement dans les phases du flux des vécus de perception un terme porteur d'unité, ouvrait sur l'étude systématique des divisions de la *cogitatio* distinguée de son *cogitatum* transcendant. Un autre candidat a su parfaitement présenter un passage portant sur un aspect difficile de la phénoménologie de la raison. Le caractère spécifiquement rationnel, dit Husserl, se fonde sur un sens rempli mais ne s'y réduit pas ; il s'y adjoint plutôt, comme appartenance motivée. L'évidence ou vision intellectuelle dans sa signification noématique se découvre alors comme l'unité irréductible d'une position originelle – le sens rempli – avec ce qui la motive. Elle désigne un genre eidétique suprême que l'étude a pour tâche de diviser. La première division insiste sur le problème de l'adéquation et sur le caractère nécessairement inadéquat de l'évidence lorsque son sens est celui d'une chose réelle : le sens plein de ce qui apparaît en propre ne saurait être le tout de la chose selon son sens global. Le candidat a su extraire admirablement de cette dialectique du remplissement et de la motivation la genèse explicative de la *dépendance* du ceci concret à l'égard du tout et de la *fragilité* du tout rationnellement posé et indéfiniment déterminable. Lorsqu'elle parvenait à communiquer une compréhension intime de la démarche phénoménologique dans un moment tout à fait crucial, comme ici à propos de la dimension nécessairement correctrice et abductive de la rationalité elle-même, et lorsque le jury se trouvait ainsi invité à partager un effort d'élucidation authentique, l'explication des *Ideen* a pu donner lieu à de très beaux moments de philosophie.

Un autre motif de satisfaction aura été de constater que, sur Leibniz, les bonnes et très bonnes prestations ont porté aussi bien sur des textes classiques, dont on parvenait à faire voir de manière originale des aspects rarement évoqués, que sur des passages plus difficiles et parfois austères. La fameuse division des idées, que Leibniz a rendue publique dans les *Acta eruditorum* et qu'il avait déjà insérée dans le *Discours de métaphysique*, a été l'occasion de deux très bonnes explications. Dans la première, le candidat est parvenu à articuler très clairement le statut logique des définitions, la distinction des entités abstraites et concrètes opérée à partir de l'idée – selon que celle-ci est ou non *nécessairement accomplie* – et à montrer que le rôle de l'expérience s'en trouvait largement déterminé, ce qui revenait à établir, au sein du rationalisme le plus strict, une sorte de *descensus* épistémique très stimulant pour l'esprit. Un autre, qui avait affaire à un passage thématiquement assez proche, a pu insister sur les entités « claires confuses » et aborder très complètement la question des qualités secondes, y compris selon l'aspect le plus négligé : fatalement déceptifs quand on parvient à en décomposer les marques, les sens nous informent *et* nous trompent ; nous jouons avec eux le jeu du *make-believe*, nous en tirons ce plaisir que l'analyse risque d'interrompre, comme la lumière qui revient dans une salle obscure et en chasse aussitôt les « fantômes sensitifs ». Nous avons également été heureux de constater qu'un passage plus

scolastique, largement structuré par la distinction de la matière première et de la matière seconde, avait aussi suscité un bon commentaire. Plus on approfondit la physique, écrit Leibniz, plus la « connaissance de l'intérieur de la matière » nous fait voir de l'immatériel, et plus l'ancienne distinction réelle nous paraît intenable. Le passage permettait d'établir – mais encore fallait-il l'apercevoir – que la notion de puissance, selon son double aspect, comme ce qui se conserve et ce qui se dépense, comme inertie et énergie, est à la racine de l'immatérialisme leibnizien.

Cette courte revue des meilleures prestations nous invite à insister sur un dernier point. Nous attendons des candidates et des candidats à l'agrégation qu'ils soient capables de faire de la philosophie au moyen des grands textes de la tradition. Ceci ne doit pas les conduire à aborder ces textes de manière anhistorique. Les formes élémentaires de la méthode historique sont requises, à commencer par la contextualisation. Il est difficile d'y voir clair lorsqu'on n'a pas d'abord reformulé la question à laquelle le texte apporte une réponse. Parmi les candidats, celles et ceux qui n'ont pas su reconnaître les échos que tel terme ou telle notion éveillait dans un contexte passé sont souvent les mêmes qui n'ont pas su lui donner du relief dans une réflexion actuelle. L'histoire de la philosophie est une *lingua franca* sans laquelle, écrivait W. Sellars, la philosophie « pourrait n'être ni vide ni aveugle, mais serait muette ».

TEXTES I, 2009

A. Leibniz, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*

- Préface, pp. 38-39, de « D'où il naît... » à « ...le raisonnement est long. »
- Préface, pp. 38-39, de « D'où il paraît que les vérités... » à « ...l'homme de la bête. »
- Préface, pp. 40-41, de « Je me suis servi aussi... » à « ...le sens et la réflexion. »
- Préface, pp. 41-42, de « Et pour juger encore mieux... » à « ...mais qui ne saurait durer toujours. »
- Préface, pp. 43-44, de « J'ai aussi remarqué... » à « ...substances simples en général. »
- Préface, pp. 48-49, de « M. de Worcester pouvait ajouter... » à « ...masse homogène solide. »
- I, i, § 5, pp. 61-62, de « Dans ce sens on doit dire... » à « ...une chose aisée. »
- I, i, § 5, pp. 62-63, de « Je vous ai accordé... » à « ...s'exerce sur l'objet. »
- I, i, § 19, p. 66, de « Quand vous soutenez... » à « ...sans le savoir. »
- I, i, § 23, p. 68, de « Mais ne se peut-il point ... » à « ... au-dessus des bêtes. »
- I, i, § 26, pp. 68-69, de « S'il y a des vérités innées... » à « ...qu'on est moins instruit. »
- II, ii, § 2, pp. 87-88, de « Nos Messieurs... » à « ...dans la réflexion de l'esprit sur sa propre nature. »
- II, iv, § 5, pp. 99-100, de « Si le corps était raréfiable... » à « ... des cartésiens. »
- II, ix, § 8, pp. 107-108, de « Peut-être que M. Molineux... » à « ...l'image de la lumière et des couleurs. »

- II, xvii, § 3, pp. 124-125, de « Nous avons cru que la puissance qu’a l’esprit... » à « ...les racines imaginaires de l’algèbre. »
- II, xx, § 5, pp. 128-129, de « Du plaisir et de la douleur ... » à « ... pour ne point tomber cependant dans le chimérique. »
- II, xx, § 6, p. 130, de « C’est pourquoi je me suis donné... » à « ...à notre aise. »
- II, xxi, § 1, pp. 133-134, de « Si la puissance répond au latin *potentia*... » à « ...sont les âmes. »
- II, xxi, § 8, p. 140, de « Il me semble qu’à proprement parler..... » à « ...ne sauraient être bien démontrées. »
- II, xxi, § 34, pp. 145-146, de « Je vois le meilleur... » à « ...à ce qui est contraire. »
- II, xxi, § 34, pp. 146-147, de « Cicéron dit bien... » à « ...agréable et comme naturelle. »
- II, xxi, § 47, pp. 153-154, de « L’exécution de notre désir... » à « ni rime ni raison. »
- II, xxi, § 67, p. 162, de « En effet il faut bien des choses... » à « ...le plus docte et le plus habile. »
- II, xxi, § 72, pp. 164-165, de « J’ai dit déjà que dans la rigueur métaphysique... » à « ...vient de la pensée. »
- II, xxvii, § 9, pp. 183-184, de « Je suis aussi de cette opinion... » à « ...la même personne. »
- II, xxvii, § 9, pp. 183-184, de « Si l’homme pouvait n’être que machine... » à « ...dans ce qui paraît aux autres. »
- II, xxvii, § 14, pp. 186-187, de « Or si ce passage des âmes... » à « ...mais c’est l’âme qui le fait. »
- II, xxvii, § 23, p. 190, de « J’avoue que si toutes les apparences... » à « ...une absurdité manifeste. »
- II, xxix, § 4, pp. 197-198, de « Comme une idée claire... » à « ...les marques du bon or. »
- II, xxx, § 5, pp. 205-206, de « Mais les idées composées... » à « ...magicien prétendu. »
- II, xxxi, § 1, pp. 206-207, de « Je vois Monsieur... » à « ...l’expérience y fait remarquer. »
- III, iii, § 15, p. 228, de « On suppose ordinairement... » à « ...dont on la regarde. »
- III, iii, § 18, pp. 229-230, de « J’aimerais mieux de dire... » à « ... point parallèles pour cela. »
- III, iv, § 16, pp. 232-233, de « Ce n’est pas un avantage... » à « ... déjà remarqué ci-dessus. »
- III, vi, § 12, p. 239, de « Des habiles philosophes... » à « ... qu’on en a eu jusqu’ici. »
- III, vi, § 14, pp. 240-241, de « De cette façon deux individus... » à « ...assez approchante de la nature. »
- III, vi, § 14, pp. 242-243, de « Quand il s’agit de déterminer... » à « ...petit volume. »
- III, vi, § 32, pp. 252-253, de « Si donc quelqu’un... » à « ...elle y emploie. »
- III, vi, § 36, pp. 253-254, de « J’ai distingué ci-dessus... » à « ...contre la présomption. »
- III, vi, § 42, p. 257, de « Il est bon cependant... » à « ...d’une véritable unité. »
- IV, i, § 2, pp. 281-282, de « La connaissance se prend... » à « ...sur l’impossible. »
- IV, i, § 8, p. 283, de « Il y a une connaissance actuelle... » à « ...de notre volonté. »
- IV, ii, § 14, pp. 293-294, de « L’opinion, fondée dans le vraisemblable... » à « ...plus d’une fois. »
- IV, ii, § 14, p. 295, de « Or je lui fis connaître... » à « ... les vérités de raison. »
- IV, iii, § 6, pp. 298-299, de « Premièrement je vous avoue... » à « ...quelque autre chose substantielle. »

- IV, v, § 1, pp. 312-313, de « Il y a plusieurs siècles... » à « ...comme bon nous semble. »
- IV, vi, § 7, pp. 317-318, de « Ce que vous supposez encore... » à « ...ce qui serait la gâter. »
- IV, ix, § 1, pp. 341-342, de « Nous n'avons considéré... » à « ...ou la masse des corps. »
- IV, x, § 7, p. 345, de « Quoique je sois... » à « ...conformément à cela. »
- IV, x, § 9, pp. 347-348, de « Je suis parfaitement de son avis... » à « ...de la perfection divine. »
- IV, xvii, § 1, pp. 375-376, de « Avant de parler distinctement ... » à « ... que la prudence veut qu'on prenne. »

B. Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie, I.*

- § 3, pp. 21-23, de « L'essence est un objet d'un nouveau type... » à « ... avec l'intuition de l'individu. »
- § 19, pp. 65-67, de « Quand on affirme sans nuance... » à « ...aucune valeur au 'je vois que'. »
- § 22, pp. 72-74, de « On est particulièrement scandalisé ... » à « ... de les décrire selon leur essence propre. »
- § 27, pp. 88-89, de « Pour moi des objets réels sont là... » à « ...est nécessairement là. »
- § 31, pp. 100-101, de « Dans la tentative du doute... » à « ...que les choses sont telles ou telles. »
- § 32, pp. 102-103, de « Ce que nous mettons hors de jeu... » à « ...et dont je reconnais et utilise la validité. »
- § 33, pp. 106-107, de « Je suis, moi, homme réel... » à « ... de spécifiquement nouveau à conquérir. »
- § 35, pp. 111-113, de « Voici, devant moi, dans la demi obscurité... » à « ...dans l'arrière-plan objectif co-perçu. »
- § 38, pp. 122-123, de « Par actes dirigés de façon immanente... » à « ... tourné intentionnellement vers lui. »
- § 40, pp. 129-130, de « L'être vrai aurait par conséquent... » à « ...nous vivons et agissons. »
- § 41, pp. 131-132, de « Je vois continuellement cette table... » à « ...des esquisses de formes toujours autres. »
- § 41, pp. 133-134, de « Du même coup nous voyons quels éléments... » à « ... est aussi inscrite dans leur essence. »
- § 42, pp. 136-137, de « la chose est l'objet de notre perception... » à « ...en disant que de tel ou tel 'côté' se donne, etc. »
- § 43, pp. 138-139, de « C'est donc une erreur de principe... » à « ...immédiatement perçu en lui-même. »
- § 44, pp. 140-142, de « La perception de la chose implique en outre... » à « ...entre chose et perception de chose. »
- § 44, pp. 144-145, de « Nous tenons donc pour assuré le principe... » à « ...au moyen de quelque chose comme l'apparence. »
- § 46, pp. 150-151, de « Au contraire, il est de l'essence du monde des choses... » à « ... et cette nécessité et cette contingence. »

- § 47, pp. 155-157, de « Mais nous pouvons, dans la même direction... » à « ...de l'idée pure de cette expérience probante. »
- § 47, pp. 157-158, de « Il n'est d'objet existant en soi que la conscience... » à « ...liés à des types *a priori*. »
- § 49, pp. 160-162, de « Au contraire il est tout à fait pensable que l'expérience... » à « ...mais une conscience actuelle. »
- § 49, pp. 163-164, de « Nous voyons donc que la conscience... » à « ...un être qui au-delà de cette identité est un rien. »
- § 50, pp. 164-166, de « Ainsi est inversé le sens usuel de l'expression être... » à « ...les constitue en son sein. »
- § 52, pp. 175-176, de « Ainsi sous le couvert de la physique... » à « ... des vécus de la conscience empirique. »
- § 65, pp. 214-215, de « Si elle veut être une science... » à « ...une phénoménologie. »
- § 70, pp. 225-226, de « Le géomètre, au cours de ses recherches... » à « ...sur le plan de l'imagination. »
- § 74, pp. 236-237, de « Le caractère vague des concepts... » à « ...objets idéaux dans leur extension. »
- § 76, pp. 243-244, de « Cette relation eidétique... » à « ...dans les données. »
- § 77, pp. 247-249, de « Le vécu, réellement vécu à un certain moment... » à « ...la chose rappelée après coup signifie une chose qui a été perçue. »
- § 77, pp. 249-250, de « Par exemple nous allons, dans une intuition vivante... » à « ...introduit avec la conversion du regard. »
- § 79, pp. 263-264, de « Tout scepticisme authentique... » à « ...des modifications qu'il subit. »
- § 80, pp. 269-271, de « En observant je perçois quelque chose ... » à « ... moi pur et rien de plus. »
- § 81, pp. 275-276, de « La situation implique par essence... » à « ...dont la forme est constante. »
- § 83, pp. 279-280, de « Quand le regard pur du moi... » à « ...et sans cesse plus clair. »
- § 85, pp. 287-289, de « nous avons déjà indiqué plus haut... » à « ...le vécu intentionnel concret. »
- § 90, pp. 310-311, de « Néanmoins tenons-nous en... » à « ...l'expression 'd'objet intentionnel'. »
- § 99, pp. 347-349, de « Une analyse plus serrée révèle... » à « ...des couples noématiques d'objets ».
- § 106, pp. 361-362, de « Le trait de la négation traverse un élément positionnel... » à « ...au noyau du sens noématique. »
- § 109, pp. 367-368, de « Il s'agit maintenant d'une modification qui... » à « ...pour préparer la voie à la phénoménologie. »
- § 111, pp. 370-372, de « Une nouvelle équivoque dangereuse... » à « ...la direction du regard du moi pur. »
- § 114, pp. 382-383, de « La situation, pourrait-on dire encore... » à « ...qui est 'l'ombre' de cette même essence. »
- § 129, pp. 438-439, de « Pour serrer les choses de plus près... » à « ...le parallélisme se poursuit jusqu'au bout. »

– § 130, pp. 439-441, de « Plaçons-nous donc au cœur d'un cogito vivant... » à « ... d'un noème de valeur. »

– § 131, pp. 441-442, de « Mais les prédicats sont prédicats de quelque chose... » à « ... par la conscience en tant qu'identique. »

– § 138, pp. 465-466, de « Sans doute la position de la chose... » à « ...*a priori* dans cette sphère. »

Traduction et explication de textes en langue étrangère

*Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien
extrait de l'ouvrage inscrit au programme.*

*Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient :
1,5.*

Le programme est renouvelé chaque année.

PROGRAMME DE LA SESSION 2009 :

Texte grec : Pseudo-Longin, *Peri Hupsous (Du Sublime)*, édition de H. Lebègue, Paris, Les Belles-Lettres, Collection des Universités de France, 1939, réimp. 2003.

Texte latin : Anselme de Cantorbéry, *De Libertate arbitrii. De Casu Diaboli*, in *Opera Omnia*, éd. par F. S. Schmitt, Seckau, 1938, t. I, pp. 207-276 ; texte reproduit dans *L'Œuvre de saint Anselme de Cantorbéry*, sous la dir. de M. Corbin, t. II, Paris, Cerf, 1986, pp. 208-246 et 282-368.

Texte allemand : W. Dilthey, *Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften*, Francfort, Suhrkamp Taschenbuch, 1990, réimp. 2001, pp. 87-232.

Texte anglais : G. E. Moore, *Principia Ethica* (sans les préfaces), Revised Edition, Cambridge-Londres, Cambridge University Press, 1993, p. 53-273.

Texte arabe : Ibn Sînâ (Avicenne), *Lettre au Vizir Abû Sa'd ; Du Décret [divin]*. Editio princeps par Y. Michot, Beyrouth, Editions Al-Bouraq, 2000, p. 1-107.

Texte italien : Vico, *Principi di scienza nuova*, éd. de P. Rossi Monti, Biblioteca Univ. Rizzoli (collana Classici) : Idea dell'opera ; Libro primo ; Conclusione dell'opera, pp. 1-31, 34-134 et 503-513.

COMMISSION : M. KAMBOUCHNER, PRESIDENT ; MME PECHARMAN ;
MM. BALAUDE, BIARD, BOURDEAU, DAGRON, LAVIGNE, RASHED.

REPARTITION DES INTERROGATIONS :

Grec : 17. Latin : 7. Allemand : 8. Anglais : 59. Italien : 6. Arabe : 1.

Texte grec

Les candidats hellénistes avaient à préparer cette année le traité *Du Sublime*, traditionnellement attribué à Longin. Loin de décourager, ce texte d'une notable difficulté et quelque peu atypique, situé au confluent de la critique littéraire, de la rhétorique et de la philosophie, semble au contraire avoir suscité des vocations plus nombreuses qu'à l'ordinaire. Dix-sept candidats admissibles ont en effet opté pour l'oral de grec, soit sensiblement plus que l'an dernier (onze candidats). L'on pouvait, au seuil des épreuves, craindre que les bons résultats d'ensemble de l'oral de grec l'an dernier n'aient conduit certains agrégatifs au choix éventuellement aventureux d'une langue supposée « payante », d'autant plus risqué que le texte était difficile. Ce fut au contraire une grande satisfaction de constater que la plupart des candidats s'étaient de façon générale bien, voire très bien préparés à la traduction du traité, et au moins convenablement au commentaire. Si bien que la moyenne de l'oral de grec s'élève cette année à un niveau que l'on peut qualifier de probant : 10,29 pour l'ensemble des admissibles hellénistes, et 11,62 pour les reçus.

Pour autant, l'échelle des notes est restée très ouverte : les deux meilleures furent un 16 et un 17 comme l'an dernier, et la plus faible un 2 (1 l'an dernier). Mais nombreux ont été ceux qui ont obtenu la moyenne et plus (dix, soit le double de l'an dernier), tandis que quatre des sept candidats en-dessous de la moyenne ont livré des prestations honorables (notés 8-9) ; trois oraux seulement sont apparus très faibles (l'un noté 2 et deux notés 4). Cet ensemble traduit donc une bonne préparation des philosophes hellénistes, et l'on ne peut que souhaiter la poursuite en ce sens de la préparation des agrégatifs de la nouvelle session.

Comme nous avons eu l'occasion de le noter l'an dernier, les bases d'un bon oral sont jetées dès la traduction. Lorsque celle-ci est très fautive (constructions approximatives ou aberrantes, saut de membres de phrase, traductions libres non rattachées au texte, faux sens...), le handicap s'avère très difficilement rattrapable : le commentaire qui lui fait suite est au mieux général – en réalité, il se révèle surtout imprécis, et forcément pénalisé par les contresens de traduction qu'il charrie. Une bonne traduction (précise dans sa construction, claire dans ses choix, élégante si possible !) est donc requise pour parvenir à une explication satisfaisante du texte, mais elle ne suffit pas. Ainsi, un certain nombre de candidats, qui avaient manifestement beaucoup travaillé le grec raffiné du traité, se sont honorablement sortis des difficultés de construction que présentait leur extrait, mais ils se sont aussi montrés relativement secs sur le commentaire, qui souvent tournait court, une fois le texte situé (généralement bien, mais, rapporté à l'ensemble du commentaire, presque trop longuement), et son contenu plus ou moins paraphrasé. Il est vrai que le traité *Du Sublime* ne se commente pas comme un ouvrage de philosophie plus classique, mais chaque texte présente ses spécificités, auxquelles il faut s'adapter ; tel est l'enjeu d'une bonne préparation. En

l'occurrence, l'étude du traité appelait une grande attention aux questions esthétiques et littéraires qu'il soulève, au contexte politique dans lequel elles s'inscrivent, ainsi qu'à l'écriture artiste qui expose et illustre la problématique du sublime déployée tout au long du traité.

Les meilleurs oraux ont ainsi atteint un bel équilibre entre qualité de la traduction, proche du sans faute, et pertinence du commentaire, qui proposait une situation précise et une problématisation adéquate, et se poursuivait par des analyses précises sur la structure argumentative du texte, sur ses détails signifiants, faisant ressortir ses enjeux esthétiques, et/ou moraux et politiques, mettant en évidence, lorsqu'ils affleuraient, les débats avec la tradition littéraire et philosophique.

Bref, une bonne préparation à l'oral de grec requiert impérativement un travail régulier sur le texte, tant du point de vue de la langue que du point de vue de son contenu. Les résultats obtenus cette année par les candidats admissibles montrent que beaucoup ont su préparer sérieusement la traduction du texte : l'on ne peut qu'encourager les candidats au concours 2010 à leur emboîter le pas, en les incitant aussi à accorder une égale importance au commentaire, qui doit être appréhendé comme un exercice philosophique à part entière. Ce sont là les conditions, à la portée de chacun, pour réaliser un très bon oral.

Rapport rédigé par M. Jean-François Balaudé.

Texte latin

Alors qu'en 2008 plus d'un cinquième des candidats avaient choisi le latin pour l'explication de texte en langue étrangère, et avaient en moyenne fort bien réussi, cette année, seulement 7 candidats sur les 96 admissibles avaient opté pour cette langue. Il est difficile d'avancer des explications à de telles fluctuations. Les textes au programme étaient très différents de ceux de l'année précédente par leur structure argumentative, par la période à laquelle ils ont été écrits et par leur milieu d'origine, mais d'un intérêt philosophique incontestable et de difficulté équivalente. La moyenne des notes fut plus basse (8,8) et les notes s'échelonnèrent de 5 à 14. Le jury a en fin de compte entendu peu de bonnes explications.

Les textes proposés avaient une longueur variant de 22 à 30 lignes (inégalement denses en raison de la forme plus ou moins dialoguée), généralement d'un peu moins de 30 lignes. Parmi les textes qui ont été choisis, deux d'entre eux étaient extraits de *La Liberté de l'arbitre*, cinq de *La Chute du diable*. Ces différents extraits portaient sur la définition de la volonté libre, la conception anselmienne de la rectitude ou droiture du vouloir, la responsabilité de Dieu ou de l'homme dans la tentation et dans le péché ; sur

le problème du bonheur et la recherche par une créature rationnelle du commode ou bien du juste ; sur le problème du mal, de son existence et de son sens, de sa perception comme injustice ou comme incommodité, le mal comme non-être ou comme positivité, la distinction entre le mal comme néant et quelque chose de mal...

Dans l'examen de ces problèmes, Anselme met en œuvre une argumentation rigoureuse dont il importait de restituer non seulement le sens général mais aussi les procédures précises. Ainsi, la distinction logique du sens composé et du sens divisé était requise pour comprendre la lettre même de certains arguments ; les procédures définitionnelles devaient être restituées en détail, y compris le cas échant éclairées par des comparaisons avec la définition aristotélicienne ou avec la méthode platonicienne de division ; la théorie de la signification des termes, le sens de la négation, la combinaison de position et de mise à l'écart dans certaines significations complexes, l'appel à l'*usus loquendi*... tout ces éléments logiques devaient être repérés et expliqués pour comprendre la finesse des raisonnements anselmiens et dégager précisément leur sens éthique et métaphysique. Faute de le faire, le texte a parfois été réduit à des généralités sur la foi et l'intelligence, voire à quelques propos moralisateurs sur la liberté et le mal.

A part dans une explication, la traduction a souvent été déficiente. Il convient de rappeler l'importance de la traduction : non seulement elle constitue une part importante de l'épreuve, mais des fautes lors de la traduction conduisent la plupart du temps à des erreurs d'interprétation du texte.

Le jury a eu la satisfaction de voir que quelques candidats avaient compris des éléments essentiels du propos d'Anselme et savaient situer les textes dans l'ouvrage, et plus généralement dans la pensée anselmienne. Redisons ici néanmoins que l'on attend, outre une connaissance exacte de la doctrine, qui seule peut éclairer les enjeux d'un texte, une attention minutieuse à la spécificité de l'extrait proposé, à la question précise qu'il soulève, à la thèse qu'il soutient et aux moyens qu'il met en œuvre pour la justifier.

Rapport rédigé par M. Joël Biard.

Texte allemand

Pour la session 2009, huit admissibles seulement avaient fait choix de la langue allemande pour l'épreuve d'explication de texte philosophique en langue étrangère. Cette réduction très sensible de l'effectif des candidats germanistes est sans doute due en partie à un phénomène perceptible à l'échelle nationale – et que les philosophes ne peuvent manquer de déplorer : la désaffection croissante dont est frappée la langue

allemande, bien à tort, dans les choix d'orientation que font les collégiens ou lycéens et leurs familles, dès l'enseignement secondaire.

Il faut à ce sujet rappeler que, de même que la réputation de plus grande facilité dont jouissent l'anglais, l'espagnol ou l'italien est tout à fait trompeuse, et cause chaque année de cuisantes déconvenues chez un bon nombre de candidats, qui ne maîtrisent manifestement pas le lexique ni la syntaxe de ces langues ; de même, la réputation de difficulté faite à l'allemand est tout à fait exagérée. On constate au contraire souvent que les difficultés linguistiques d'un texte en langue allemande sont plus nettement apparentes, et réservent de ce fait moins de pièges au candidat qui analyse la structure du texte avec un peu de méthode.

Quant au texte de Dilthey inscrit au programme, il ne recélait pas de difficultés d'interprétation particulières, pour un candidat normalement préparé.

Ces caractéristiques générales ont été pleinement confirmées par le déroulement de l'épreuve, et par les résultats, en grande majorité bons ou excellents, obtenus par les candidats germanistes. A l'exception d'un seul, qui faute d'une maîtrise suffisante de la syntaxe s'est vu contraint à imposer au texte un sens partiellement réinventé à partir de conjectures fragiles, tous les germanistes ont fait preuve d'une connaissance satisfaisante de la langue et du lexique, aussi bien du vocabulaire général que de la terminologie propre à l'auteur. Surtout, ils ont été amenés à *suivre de près le texte lui-même*, ce qui est l'une des qualités principales qu'on doit attendre d'une véritable explication de texte.

La plupart ont ainsi proposé une traduction philologiquement correcte, sinon toujours la plus précise, suivie d'un commentaire intelligent, informé du contexte et de la conception diltheyenne de l'historiographie et de l'histoire. Les notes obtenues reflètent ce bon niveau général. Quelques explications se sont de surcroît distinguées par l'élégance de leur exposition, et une plus grande pénétration d'esprit – dépassant le simple travail d'explicitation du sens, pour nourrir le texte lui-même d'une réflexion plus approfondie qui l'éclairait en l'illustrant d'exemples appropriés.

Telles sont en effet les *trois tâches essentielles* que le jury tient à rappeler, comme définissant les critères *objectifs* d'évaluation d'une explication de texte en langue étrangère :

1° Elle doit d'abord reposer sur une *traduction philologiquement exacte*. A ce propos, le jury insiste avec force sur *l'importance* qu'il attache à cette première partie de l'exposé : il est tout à fait erroné et risqué de la considérer comme une simple formalité préalable. L'expérience démontre au contraire qu'elle peut être décisive pour le succès ou l'échec de *l'ensemble* de la prestation. Une explication brillante ne peut s'appuyer sur un texte mal compris.

2° L'explication qui doit suivre ne doit pas être un commentaire général du sens global du texte proposé : elle doit rendre compte *avec précision* de la nécessité logique et conceptuelle qui détermine, de la part de l'auteur, le choix de ses mots et expressions, et de *l'ordre précis* dans lequel il développe son raisonnement. Le but à viser est donc de faire émerger peu à peu le sens unitaire du texte, de l'explicitation *précise* des *énoncés* qu'il contient.

3° Si ces deux premiers travaux sont accomplis correctement, il est possible de caractériser l'intention philosophique globale que le texte poursuit, et de proposer un éclaircissement plus approfondi, soit en rappelant des connaissances que le passage présuppose, soit en illustrant les énoncés de l'auteur par des exemples adéquats, qui permettent de développer plus en détail sa pensée.

Le candidat montre ainsi qu'il a su franchir le niveau de la compréhension linguistique, puis logique, et accéder au niveau proprement philosophique, celui des thèses et des arguments, qui se prêtent à une justification démonstrative.

La maîtrise de l'exercice suppose donc, au moins, d'éviter certaines *erreurs criantes*, contre lesquelles le jury tient à mettre en garde les futurs candidats. La plus grossière et la plus impardonnable consiste à *substituer*, à l'étude précise du passage proposé, un discours généralisant sur la philosophie de l'auteur, sur telle ou telle de ses thèses fondamentales, ou sur les positions assumées dans l'ouvrage mis au programme. On ne demande pas au candidat un exposé général de la pensée de X dans tel ouvrage célèbre, mais de prouver sa capacité à *expliquer ce texte bien précis* qui lui a été soumis, tel qu'il est, dans sa singularité et sa littéralité mêmes. Il ne faut donc *à aucun prix* se défaire du texte après l'avoir traduit : certains vont jusqu'à refermer le livre, le poser de côté, pour entamer ensuite la lecture d'un « papier » tout prêt... ! Ce comportement conduit à la catastrophe. Une autre erreur, également très coûteuse, consiste à ne pas tenir assez compte des proportions internes du texte : il en résulte une explication déséquilibrée, qui s'attarde trop minutieusement sur tel ou tel moment, souvent initial, et passe trop vite ou superficiellement ensuite sur d'autres passages également déterminants : il faut veiller à répartir l'attention et l'effort d'explicitation en tenant compte de l'importance logique respective des parties du texte.

Enfin, il faut redire que cet exercice ne peut être réussi que grâce à une fréquentation longue et régulière du texte *original*, traduit et travaillé *personnellement* ; qu'il est essentiel de disposer de bases grammaticales et lexicales solides, et que la maîtrise de la langue est aussi importante que la connaissance contextuelle de la pensée de l'auteur.

Rapport rédigé par M. Jean-François Lavigne.

Texte anglais

Sur les 96 admissibles s'étant présentés à l'épreuve, 59 avaient choisi le texte anglais (41 sur 95 l'année précédente). Il convient de s'interroger sur les raisons de cette préférence massive. Ce que le jury a entendu rend peu probable que l'explication soit à chercher dans le texte de Moore lui-même. Les résultats des interrogations ont été dans l'ensemble décevants. Alors que, pour le texte en langue étrangère, le jury est monté jusqu'à 17, la meilleure note en anglais n'arrive qu'en septième position, avec 14 ; alors que, pour la même épreuve, la moyenne générale est de 8,29, celle de l'anglais est de 7,28.

Comme il est régulièrement signalé, l'anglais est, parmi les langues représentées à l'oral du concours, la moins bien maîtrisée des candidats. Les résultats de cette année n'ont fait que confirmer ce constat. L'anglais est devenu la langue universelle de communication ; mais l'appréhension précise du sens d'un texte philosophique répond à d'autres exigences que la communication ordinaire, et il faut bien admettre que ces exigences semblent assez systématiquement méconnues.

S'il n'en était séparé dans le temps que par quelques dizaines d'années, le texte proposé cette année était très différent de celui de 2008 (J. S. Mill, *Considerations on Representative Government*). Mill écrit une langue très classique, dans la grande tradition de Berkeley, de Hume ou, plus près de nous, de Russell. Rien de tel ici : la langue de Moore est scolastique ; tout y est sacrifié à un souci de précision et d'exactitude comme on a peu l'habitude d'en voir et, dans beaucoup des passages les plus intéressants, l'accent était délibérément mis sur la méthode (attention aux questions, au sens des termes, chasse aux équivoques, etc.).

On a été attentif à proposer des extraits de dimensions sensiblement égales (autour de quarante lignes). Ceux-ci avaient été choisis soit comme moments notables dans l'argumentation, soit pour leur intérêt intrinsèque. Ils pouvaient être thématiquement assez différents, la démarche de Moore faisant une assez large place à des considérations qui ne relèvent pas proprement de la morale mais parfois de l'esthétique, et surtout de la logique entendue au sens large. On a en revanche assez peu puisé dans les nombreux développements critiques visant Bentham, Mill, Spencer, Green, Sidgwick, Aristote ou Kant, ce type de passages présentant des difficultés supplémentaires bien connues.

La traduction.

L'épreuve commence, on le sait, par une lecture complète du texte, au fil de laquelle le candidat présente sa traduction, sur laquelle repose le commentaire. Il est déconseillé de trop segmenter lecture et traduction (jusqu'au mot à mot). Il est également déconseillé de lire et de traduire de longues phrases sans les diviser. L'auditeur doit pouvoir vérifier pas à pas que la phrase est bien construite, et qu'il est bien tenu compte

de chaque terme, sans qu'aucun soit « mangé » ou rendu de manière irréfléchie. Couper la phrase aux bons endroits témoigne déjà, en règle générale, qu'elle a été comprise. Il va sans dire qu'une mauvaise traduction augure mal de la suite. Il arrive que des candidats se corrigent et traduisent bien dans leur commentaire ce qu'ils avaient mal traduit à la lecture du texte, mais la première erreur a laissé des traces.

Chaque fois que c'est possible et que la clarté n'en souffre pas, il faut se tenir au plus près du texte. Par exemple, pourquoi traduire *undoubtedly* par *incontestablement* plutôt que par *indubitablement* ? Il n'y a là aucun bénéfice. De même, il convient d'éviter de changer la structure grammaticale de la phrase, sauf quand c'est indispensable. Certains candidats donnent le sentiment d'improviser leur traduction (à livre ouvert). Cette désinvolture, encouragée par la fausse facilité de l'anglais, conduit à des fautes élémentaires : *should* est traduit par un futur ; un présent par un passé. On dira que ce sont là des brouilles, qui le plus souvent ne changent pas beaucoup le sens, encore moins le sens philosophique. On a tout à fait tort, pour un texte aussi soigneusement construit et dans lequel les nuances temporelles et modales ont une telle place. Bien sûr, il y a la part de l'émotion et des lapsus qui font que la traduction effectivement proposée n'est pas celle que l'on voulait donner. Mais dans le cas le plus général, ce non-respect des nuances et des indicateurs de divers ordres témoigne plutôt d'un défaut de conscience de la texture d'un texte philosophique, et d'un certain consentement à l'approximation. C'est pourtant avec le respect de la grammaire que commence la rigueur. Comment prétendre à la précision conceptuelle si ces aspects élémentaires ne sont pas acquis ?

Certains termes ou expressions présentaient des difficultés particulières. *Expediency* (§ 101) est rendu par *opportunité*, sans qu'il soit jugé un seul instant nécessaire de s'arrêter sur ce choix de traduction ; le mot était incontestablement difficile à traduire, mais pour cette raison il fallait prendre le temps de justifier ce choix. De même, *balance* était souvent trop mécaniquement rendu par *balance*, alors que la bonne traduction (dans une explication par ailleurs décevante) était *solde excédentaire* ; on s'exposait ainsi à ne pas comprendre que dans un cas déterminé, une *balance of intrinsic value* puisse être dite (§ 17, p. 76) *greater than would be produced in any alternative*.

Le commentaire.

Le défaut le plus général reste le manque d'attention au texte dans ce qu'il a de spécifique. Une candidate ayant à commenter le passage sur les rapports de l'éthique et de la casuistique (§ 4, p. 56-57) manifeste des connaissances assez précises, sait naviguer dans l'ouvrage, mais passe à côté de l'axe directeur (*En quel sens la casuistique serait-elle plus particulière que l'éthique ?*) pour insister à la place sur la condamnation de la casuistique, dont le texte ne dit pourtant mot. Beaucoup ont plus simplement préféré prendre le texte comme un prétexte pour exposer leur savoir. Ils exhibent leurs connaissances, au lieu de s'accrocher au texte comme à une rampe qui

leur aurait évité de tomber. La même nécessité absolue d'interroger avant tout le texte lui-même appelle tout particulièrement une mise en garde des candidats contre l'abus des « - ismes ». En quelques phrases, un candidat convoque l'utilitarisme, le conséquentialisme, le probabilisme et le faillibilisme de Moore, pour conclure sur son conformisme...

Toujours au titre de la rampe à saisir, il y a bien sûr le plan suivi par l'auteur. Mettre en évidence la structure du texte était d'ordinaire relativement facile, Moore prenant soin d'explicitier les étapes de son argumentation. Trop souvent, les candidats ont négligé de les indiquer, se contentant au lieu de cela d'un plan approximatif, par exemple avec deux moments correspondant aux deux alinéas d'un paragraphe, ce qui n'était pas faux, mais radicalement insuffisant, chaque alinéa ayant à son tour sa propre progression. D'autres décomposent le texte en ce qui correspondrait à une introduction, un développement et une conclusion ; sans bien percevoir que le développement lui-même est structuré et qu'il est indispensable d'en suivre la progression. Ainsi, au § 14 (p. 71-72) quand Moore présente ses objections au naturalisme, il fallait se laisser guider par la structure du texte : (a) *si l'on part d'une définition ...* ; (b) *si l'on ne part pas d'une définition...* Moore déroule alors les conséquences de chacun de ces deux points de départ possibles. Le candidat néglige par exemple de signaler que le « nous » du texte change de sens selon le cas dans lequel on se place ; et s'il l'a peut-être entr'aperçu (mais comment le savoir ?), il n'a certainement pas vu le parti qu'il pouvait tirer de cette remarque.

De la même façon, au § 81, p. 184, Moore, qui vient de refuser de concéder un point à son adversaire, prend soin de préciser comment sa position doit être interprétée. La suite du texte est alors consacrée à expliciter la signification exacte de ce refus : *ce que je nie, ce n'est pas..., ni..., c'est simplement...* Là encore le candidat ne pense pas à utiliser ces indications, pourtant très explicites, et à s'arrêter sur les différentes interprétations, les unes fondées, les autres non, de ce déni. Ce type de défaut, malheureusement très fréquent, était d'autant moins pardonnable que Moore apportait un soin méticuleux à la construction de ses arguments.

Un dernier conseil : il faut se convaincre qu'il n'y a parfois rien de honteux à reconnaître qu'on n'a pas tout compris dans un texte. Repérer de façon précise ce qui résiste à une compréhension claire est déjà un grand pas, très généralement nécessaire ; au lieu de quoi trop de candidats continuent à préférer sauter à pieds joints par-dessus la difficulté. Ainsi celui qui, ayant à commenter le § 17, où Moore signale que les questions morales sont le plus souvent posées de façon ambiguë, s'arrête longuement sur le début, qui ne posait pas de gros problèmes, et prend soin au contraire de ne pas entrer dans les détails quand Moore distingue les trois sens dans lesquels on peut parler de *la* meilleure action possible. Il convient au contraire de se convaincre qu'esquiver la difficulté n'est jamais un bon calcul, et qu'il vaut beaucoup mieux l'affronter de

manière réfléchie : s'il arrive que de cette lutte on sorte vaincu, ce sera du moins « d'une défaite qui a sa couronne ».

En conclusion, nous souhaitons inviter à nouveau les candidats à s'interroger sur les motifs qui les engagent à choisir une langue plutôt qu'une autre. Il serait on ne peut plus regrettable que l'anglais ne soit choisi que par défaut, ou dans l'idée que la préparation de l'épreuve en deviendrait plus facile. Dans quelque langue que ce soit, on doit s'attendre à rencontrer dans l'exercice – traduction et explication – le même degré de difficulté. Et ce qui est chaque fois attendu n'est pas hors de portée des candidats : il s'agit simplement d'être attentif au texte tel qu'il est donné, dans son environnement théorique propre, mais aussi dans une singularité qui n'est jamais tenue de respecter les idées reçues sur l'auteur ou même sur l'ouvrage.

Rapport rédigé par M. Michel Bourdeau.

Texte italien

Nombre de candidats à l'oral : 5

Etant donné la difficulté de l'italien de Vico, les textes proposés étaient relativement courts (25-30 lignes) et appelaient une traduction soignée. Dans l'ensemble, les traductions ont été satisfaisantes, même s'il faut rappeler que les omissions, les approximations et les faux sens (dus parfois à la proximité de l'italien et du français) pèsent toujours lourd dans l'évaluation. Les commentaires ont par contre été très inégaux. Certains candidats ont été induits en erreur par l'idée d'un Vico « irrationaliste », que l'étude de l'œuvre aurait facilement dissipée. Le livre I énonce en particulier des principes et des axiomes visant à la constitution d'une « science » de l'histoire et de la genèse des Nations. Vico y défend expressément la possibilité d'un savoir rationnel (doté d'un organon spécifique), portant sur la conscience fautive que les hommes ont d'eux-mêmes, et s'appuie sur l'idée d'une universalité de la nature humaine, mais aussi sur la thèse d'une « providence » au principe de la régularité du devenir historique. On a privilégié les textes qui se situaient à ce niveau épistémologique, plus que les passages qui auraient requis de se référer à l'érudition historique sur laquelle se fonde aussi la *Scienza nuova*. Sous cet aspect, on attendait des commentaires qu'ils inscrivent les extraits proposés dans l'ensemble de l'œuvre, mais qu'ils éclairent aussi les nombreuses allusions de Vico aux classiques de la philosophie : les références polémiques aux théories du droit naturel (Grotius, Cicéron), mais aussi les renvois parfois explicites à Lucrèce, Machiavel ou Spinoza.

En général, on ne peut que mettre en garde les candidats contre l'erreur consistant à commenter le texte à partir d'un savoir superficiel et caricatural (issu de trop sommaires

résumés), faute, sans doute, d'une mauvaise gestion du temps de préparation des œuvres au programme. C'est d'autant plus dommage que l'expérience montre que les épreuves de commentaire (et en particulier l'épreuve de langue), convenablement préparées, sont souvent très « rentables ».

Rapport rédigé par M. Tristan Dagon.

Texte arabe

Une candidate arabisante avait, cette année, réussi à franchir le cap de l'écrit. En dépit d'une maîtrise souveraine de la langue - et d'une bonne compréhension du déroulement d'ensemble du texte d'Avicenne - elle n'a pu proposer d'explication tout à fait satisfaisante. On doit certes déplorer l'absence quasi totale d'universités, en France, où d'éventuels candidats peuvent préparer comme il le faut - voire préparer tout court - l'épreuve d'arabe. Cette remarque, cependant, se veut moins une déploration générale qu'une exhortation, à l'adresse des candidats, à mettre tous les moyens bibliographiques en œuvre pour remédier par eux-mêmes à ces insuffisances des formations qui leur sont offertes. Les textes de philosophie arabe, comme les autres, mettent en jeu des concepts précis et s'inscrivent dans un contexte historique bien déterminé. Le jury serait évidemment très sensible aux mérites d'un candidat ayant su se donner les moyens de les prendre en compte.

Rapport rédigé par M. Marwan Rashed.

Texte grec : Pseudo-Longin, *Peri Hupsous* (Du Sublime).

- Chap. I, 2-4, p. 2, l.19 à 3, l. 21, de "Αὐτὸς δ' ἡμῖν" à "... ὑφ' ἡγήσαιο."
- Chap. II, 1-3, p. 3, l. 22 à p. 4, l. 20, de "Ἡμῖν δ' ἔκεινο" à "... τὴν τῆς εὐβουλίας."
- Chap. III, 3-5, p. 6, l.1-25, de "Ὅλως δ' ἔοικεν" à "... ἀπόκειται τόπος."
- Chap. VIII, 3 - IX, 3, p. 11, l. 17 à p. 12, l. 12, de "Παρά γε μὴν" à "... φρόνημα καὶ ἀγεννές."
- Chap. XIII, 2-4, p. 22, l. 15 à p. 23, l. 8, de "Καί γε τούτου" à "... ἔρις ἤδε βροτοῖσι."

- Chap. XIV, 1-3, p. 23, l. 12, à p. 24, l. 4, de "Οὐκοῦν καὶ ἡμᾶς" à "... μὴ τελεσφούμενα χρόνον."
- Chap. XV, 9-12, p. 27, l. 9 à p. 28, l. 7, de "Τί οὖν ἡ ῥητορικὴ" à "... ἀπογεννωμένων ἀρκέσει."
- Chap. XVII, 1-2, p. 30, l. 7 à p. 31, l. 1, de "Οὐκ ἄξιον" à "... τῷ φωτὶ αὐτῷ."
- Chap. XXII, 1, p. 34, l. 10-p. 35, l.4, de "Τῆς δὲ αὐτῆς ἰδεας" à "... τοὺς πολεμίους."
- Chap. XXIX, 2-XXX, 2, p. 42, l. 8 à p. 43, l.1, de "Ἀλλὰ γὰρ ἄλις" à "περιθειή νηπιῶν".
- Chap. XXXII, 7-8, p. 46, l. 8 à p. 47, l. 4, de "Ὅτι μέντοι καὶ ἡ χρῆσις" à "... οὐδὲ ὀλίγου δεῖ."
- Chap. XXXV, 2-4, p. 50, l. 14 à p. 51, l. 11, de "Τί ποτ' οὖν εἶδον" à "προχέουσι πυρός."
- Chap. XXXVI, 1-3, p. 51, l. 15 à p. 52, l. 12, de "Οὐκοῦν ἐπὶ γε τῶν" à "... τὰ ἀνθρώπινα."
- Chap. XXXIX, 2-3, p. 55, l. 4 à p. 26, de "Οὐ γὰρ αὐλός" à "... ἐπικρατοῦσαν."
- Chap. XL, 1-3, p. 56, l. 21 à p. 57, l. 18, de "Ἐν δὲ τοῖς" à "τοῦ νοῦ."
- Chap. XLIV, 6-7, p. 62, l.14 à p. 63, l. 10, de "Ἐγὼ μέντοι γε" à "... καὶ ἀναισχυντίαν."
- Chap. XLIV, 8-10, p. 63, l. 10 à p. 64, l. 7, de "Ταῦτα γὰρ οὕτως" à "... τὴν οἰκουμένην."

Texte latin : Anselme de Cantorbery, *De Libertate arbitrii. De Casu Diaboli.*

- *De Libertate arbitrii* :

- Chapitre III, p. 211/216, l. 13 - p. 212 :212/218, l. 9, de "Dubium est adhuc, cum dicitur" à "... ad servandam acceptam rectitudinem voluntatis".
- Chapitre XIII, p. 225/244, l. 4-1. 27, de "Unum est quod adhuc" à "... nec indigens est haec nostra definitio."

- *De Casu diaboli* :

- Chapitre IV, p. 241/298, l. 13 - p. 242/300, l. 10, de "Nihil autem velle poterat" à "... supra dei voluntatem posuit."
- Chapitre XI, p. 249/314, l. 6 à p. 250/316, l. 3, de "Constat quoniam haec vox" à "... ut nullius rei sit constitutum."
- Chapitre XII, p. 252/320, l. 30 - p. 253/322, l. 27, de "Scio duas esse potestates" à "... ille non potest vincere istum."
- Chapitre XXVI, p. 274/364, l. 8-1.30, de "Malum quod est iniustitia" à "... nihil video rectae fidei obviare."

Texte allemand : Wilhelm Dilthey, *Der Aufbau der geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften.*

- Partie I, 3, p. 96, al. 2 à p. 97 al. 2 fin, de "Vor mir liegt das Werk eines Dichters. Es besteht..." à "... der physische Gegenstand."
- Partie I, 4, p. 88, 4. al. 1, l. 8 à p. 99, l. 7, de "Die Menschheit wäre, aufgefasst in Wahrnehmung" à "... ausgesprochen wurden."
- Partie II, 2, p. 103, al. 2 à p. 104, fin al. 1, de "Der Aufbau der Naturwissenschaften" à "... Mannigfaltigkeit der Dinge."
- Partie III, 2ème section, Chapitre I, 2. "Die Lebenserfahrung", p. 160, al. 2, de "Der individuelle Gesichtspunkt" à "... in der individuellen geltend."
- Partie III, 2ème section, Chapitre II, 2 "Das Verhältnis gegenseitiger", p. 173, al. 2, l. 2 à p. 174, l. 8, "Das Verstehen setzt ein Erleben voraus" à "... bis zur Stoa."
- Partie III, 2ème section, Chapitre IV, 1 "Allgemeiner Charakter", p. 189, al. 2 à p. 190, al. 2, fin. De "Die geschichtliche Welt als ein Ganzes" à "... hinüber in die Zukunft".
- Partie III, 2ème section, Chapitre IV, 4 "Geschichtliches Wissen", p. 197, al. 1, l. 4-5 à p. 197, al. 3, l. 6, de "Die Urzelle der geschichtlichen Welt" à "... sich rechtfertigen kann".

Texte anglais : Moore, *Principia Ethica*.

- Chap. I, § 2-3, p. 54, al. 3, l. 1 à p. 55, al. 2, l. 18, de "Ethics is undoubtedly concerned with the question" à "... embraced in any science."
- Chap. I, § 4, p. 56, l. 6 à p. 57, l. 4, de "We may be told that Casuistry" à "in our present state of knowledge."
- Chap. I, § 7, p. 59, l. 4 à p. 60, l. 2, de "My point is that 'good'" à "... of further defining ceases."
- Chap. I, § 9-10, p. 60, al. 3, l. 1 à p. 61, al. 2, l.4, de "But I am afraid" à "... the most important sense of that word."
- Chap. I, § 10, p. 61, al. 2, l. 4 à p. 62, fin al. 3, de "The most important sense" à "... now endeavour to dispose."
- Chap. I, § 12, p. 64, al. 2, l. 1 à p. 65, l. 19, de "Suppose a man says" à "... with reference to Ethics."
- Chap. I, § 12, p. 65, l. 19 à p. 66, l. 22, de "When a man confuses" à "... should it be different with 'good' ?"
- Chap. I, § 13, p. 67, l. 4 à p. 68, l. 6, de "There are, in fact, only two" à "... different notions before our minds."
- Chap. I, § 14, p. 71, al. 2, l. 23 à p. 72, al. 1, fin, de "The direct object of Ethics" à "otherwise except through confusion."
- Chap. I, § 16, p. 74, l.2 à p. 75, l. 4, de "(1) We require to know" à "... is of practical importance."
- Chap. I, § 17, p. 76, l. 9 à p. 77, al.1, fin, de "Ethical questions are" à "... a number of causal judgments."

- Chap. I, § 17, p. 77, al. 2, l. 1 à p. 78, l. 9, de "... in answering the question 'What ought" à "No adequate treatment at all."
- Chap. I, § 18, al. 2, l.12 à p. 79, al. 1, fin, de "It has been pointed out" à "... sum of the values of its part."
- Chap. I, § 19, p. 80, al. 2, l. 1 à p. 81, l. 23, de "There are, the, wholes" à "... a part of that whole."
- Chap. I, § 22, p. 84, al. 2, l. 4 à p. 85, l. 27, de "It is supposed that just as" à "... must be utterly rejected."
- Chap. I, § 22, p. 85 al. 3, l. 1 à p. 86, al. 2, l. 11, de "(a) The existence of a part" à "in its relation to the body."
- Chap. II, § 26, p. 92, al. 1, l. 1 à p. 93, al.2 fin, de "By 'nature', then" à "... identical with any feeling."
- Chap. II, § 27, p. 94 l. 4 à p. 95 l. 6, de "If everything natural" à "regarded as an open question".
- Chap. II, § 28, p. 96, l. 1 à p. 97, l.3, de "But there is another slightly" à "... a necessary means thereto."
- Chap. II, § 34, p. 106, al. 2, l. 1 à p. 107, l. 11, de "It remains only to state" à "we actually find claimed for it."
- Chap. II, § 34, p. 108, l.18 à p. 109, l.18, de "That things will permanently" à "... represented as a Law of Nature."
- Chapitre III, § 36, p. 112, l. 7 à p. 113, l.8, de "Hedonism is, for a sufficiently" à "... confusion of this nature is very common."
- Chap.III, § 37, p. 113, al. 2, l. 17 à p. 114, al. 1, de "In fact, my justification" à "... the correctness of their principles."
- Chap. III, § 42, p. 121, al. 2, l. 1 à p. 122, al. 1 fin, de "Let us try to analyse" à "... end or object nor our motive."
- Chap. III, § 48, p. 130, al. 3, l. 2 à p. 131, al. 2 fin, de "Mill's judgment of preference" à "... hold with regard to pleasures."
- Chap. III, § 50, p. 135, al. 2, l. 1 à p. 136, l. 7, de "No one, says Prof. Sidwick" à "... greater good than ugliness."
- Chap. III, § 52, p. 140, l. 26 à p. 141, fin al. 2, de "If we are really going to maintain" à "... in any scientific Ethics."
- Chap. III, § 53, p. 141, al. 3, l. 1 à p. 142, al. 2, fin, de "It seems, then, clear" à "... that pleasure is the sole good."
- Chap. III, § 58-59, p. 147, al. 4 à p. 148, al. 2, l. 7, de "Egoism, as a form of Hedonism" à "... they help to win me this."
- Chap. III, § 59, p. 150, al. 2 à p. 151, l. 3, de "What, then, is meant by" à "... theory could be desired."
- Chap. III, § 64, p. 157, al. 2 à p. 158, fin al. 1, de "Of Utilitarianism not much" à "...and so on ad infinitum."
- Chap. III, § 64, p. 158, al. 2 à p. 159, l. 8, de "The second point deserving" à "... also bring most pleasure."

- Chap. IV, § 66, p. 161 milieu - p. 162 milieu, de "What then is to be understood" à "to which most Englishmen have belonged".
- Chapitre IV, § 66, p. 162 milieu à p. 163 milieu, de "But though, if we are to define" à "... by reference to supersensible reality."
- Chap. IV, § 67, p. 164-165, de "Now it is plain that" à "... we may reach about the nature of reality."
- Chap. IV, § 72, p. 171, 3 l. avant fin à p. 172, 7 lignes avant, de "It is now plain" à "... Ethics should be based on Metaphysics."
- Chap. IV, § 78-79, p. 181, l. 4, de "Will or Feeling, on the one hand" à "... is generally a part of the latter."
- Chap. IV, § 80, p. 183, l. 1 à 184, l. 3, de "It is often pointed out" à "... one and the same thing."
- Chap. IV, § 81, dernier alinéa p. 84 milieu à p. 185 milieu, de "This confusion is due" à "... the objects of such states."
- Chap. IV, § 82, p. 185 au milieu p. 186, de "I will now sum up" à "... to those which are metaphysical."
- Chap. IV, § 83, p. 187-188, de "Being good, then" à "... there is no criterion of goodness."
- Chap. V, § 86, p. 193 milieu à p. 194 fin du § , de "By saying that a proposition" à "... no reasons which prove its truth."
- Chap. V, § 91, p. 198, 2l. Avant fin à p. 193, 3l. Avant fin, de "In order to shew that" à "... it can never really have been so."
- Chap. V, § 93, p. 202, l. 10 à p. 203, l. 13, de ".. It is quite certain that" à "... in the value of the immediate effects."
- Chap. V, § 94, p. 204 milieu à p. 205 fin alinéa, de "Reasons why..." à "...that they will always be so."
- Chap. V, § 100, p. 214-215, 2e et 3e alinéa du § , de "The extreme improbability" à "... formulate rules of conduct."
- Chap. V, § 100, p. 215-216, de "A less good, that is more likely" à "... would never exist at all."
- Chap. V, § 101, p. 217 (al. 1, 2 l. avant fin) à p. 218 (fin du 1er alinéa), de "The question remains, then" à "... effects upon other than the agent."
- Chap. V, § 106, p. 224, n l. 7 à p. 225, l. 7, de "In order, however" à "... no intrinsic value whatsoever."
- Chap. VI, § 111, p. 233 (début du 1.) à p. 234 milieu, de "It is just possible" à "... diminish the value of the whole."
- Chap. VI, § 113, p. 237-238, tout le §, de "If now we use this method" à "... to define my position."
- Chap. VI, § 119-120, p. 246, 9 l. avant fin à p. 247, 10 l. avt fin, de "(1) it does not seem to me" à "... that of our original wholes."
- Chap. VI, § 122, p. 252, l. 7 à p. 253, l. 7, de "It is certain that" à "... various degrees of directness."

- Chap. VI, § 130-131, p. 264 (début §) à p. 265 (début de premier alinéa du § 131), de "But what we have now to consider" à "... classes was defined (§ 108)."
- Chap. VI, § 134, p. 271, l. 3 à p. 272, l. 5, de "I am content that..." à "... I venture to hope and believe."

Texte Italien : Giambattista Vico, *La Scienza nuova*.

- *Degli elementi*, IX-XI, p. 177-178, de "Gli uomini che non sanno" à "... del diritto natural delle genti."
- *Degli elementi*, XXXIII-XXXVII, p. 191-192, de "La fisica degl'ignoranti" à "... furono sublimi poeti."
- *Degli elementi*, LVII-LX, p. 201-202, de "I mutoli" à "... da tali voci incominciano."
- *Degli elementi*, LXIII-LXV, p. 203-204, de "La mente umana" à "... fu detto 'legere'."
- *Conchiusione dell'opera*, p. 705 (al. 3) à p. 706 (fin al. 1), de "Perché pu gli uomini" à "... nelle medesime cose."
- *Conchiusione dell'opera*, p. 706, al. 2 à p. 707, fin al. 1, de "Adunque, di fatto" à "... affatto nel mondo."

Texte arabe : Avicenne, *Lettre au Vizir Abû Sa'd ; Du Décret [divin]*.

p. 14.10 à 15.17, de "Qâla" à "... min al-mashkûk fî-hâ."

Bilan de l'admission

Les principales données pour l'admission (pour 96 candidats s'étant présentés à au moins une épreuve) sont les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 17 femmes (53% des admissibles), 23 hommes (36% des admissibles), soit 42,5/57,5 %. Ces chiffres sont identiques à ceux de 2008.

2. Répartition par académie :

Paris-Créteil-Versailles :	24 (sur 53 présents)	2008 : 27/54
Lyon :	8 /13	8/20
Nancy-Metz :	3 /3	
Aix-Marseille :	1 /2	
Caen :	1 /1	
Clermont-Ferrand :	1 /1	
Dijon :	1 /2	
Strasbourg :	1 /3	
Besançon :	0 /1	
Bordeaux :	0 /3	
Grenoble :	0 /3	
Lille :	0 /1	
Limoges :	0 /2	
Nantes :	0 /2	
Orléans-Tours :	0 /1	
Reims :	0 /2	
Rennes :	0 /1	
Corse :	0 /2	

3. Répartition par catégorie :

- Elèves des ENS : 22 sur 29 admissibles (2008 : 16/25).
- Elèves IUFM 1^{ère} année : 5/11 (2008 : 3/9)
- Etudiants hors IUFM : 8/32 (2008 : 16/44 ; 2007 : 20/51)
- Professeurs certifiés et stagiaires de l'enseignement secondaire : 4/18 (2008 : 4/15 ; 2007 : 8/19).
- Assistants d'éducation : 1/1

4. Répartition par année de naissance :

1987 : 2 (2 admissibles)	1979 : 0 (5)
1986 : 9 (20)	1978 : 0 (1)
1985 : 13 (19)	1977 : 0 (1)
1984 : 7 (10)	1976 : 0 (1)
1983 : 3 (9)	1975 : 1 (1)
1982 : 3 (8)	1974 : 0 (3)
1981 : 2 (11)	1972 : 0 (1)
1980 : 0 (4)	

Les élèves des ENS ont formé cette année 55% des reçus (22/40), pour 40% en 2008 et 32% l'année précédente. Cette progression s'accompagne, pour cette année, d'une nette diminution du nombre d'étudiants hors IUFM reçus (8 sur 40, soit 20%, moitié moins qu'en 2008). Le nombre des enseignants du secondaire en exercice parmi les reçus reste quant à lui au niveau de l'an passé. Les académies de Paris et de Lyon totalisent 32 reçus sur 40, soit 80 % (35/40 en 2008, soit 87,5 %). Parmi les autres académies, celle de Nancy-Metz se détache avec le succès de ses 3 admissibles.

Ces chiffres sont toujours d'interprétation délicate. Redisons seulement le souci du jury de voir toutes les catégories de candidats représentées au sein du classement final, de façon que tous, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, s'estiment *a priori* pourvus des meilleures chances de succès, pourvu qu'ils fournissent le travail régulier, intensif et toujours réfléchi qu'exige la préparation d'un tel concours.

ANNEXES

I Statistiques

Ecrit

1. Moyennes

	Inscrits	Présents	Admissibles	Moy. présents	Moy. admissibles
1 ^{ère} épreuve	1063	596	98	05.96	09.12
2 ^{ème} épreuve	1063	570	98	06.57	10.92
3 ^{ème} épreuve	1063	565	98	06.46	10.45

2. Répartition des notes

1^{ère} épreuve

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	2	0
>= 1 et < 2	36	0
>= 2 et < 3	42	0
>= 3 et < 4	72	0
>= 4 et < 5	64	1
>= 5 et < 6	87	2
>= 6 et < 7	91	11
>= 7 et < 8	75	16
>= 8 et < 9	41	7
>= 9 et < 10	28	14
>= 10 et < 11	27	19
>= 11 et < 12	15	14
>= 12 et < 13	12	11
>= 13 et < 14	2	1
>= 15 et < 16	1	1
>= 16 et < 17	1	1
Absent	459	0
Copie blanche	8	0

2^{ème} épreuve :

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	1	0
>= 1 et < 2	20	0
>= 2 et < 3	28	0
>= 3 et < 4	53	0
>= 4 et < 5	57	0
>= 5 et < 6	68	1
>= 6 et < 7	78	3
>= 7 et < 8	71	7
>= 8 et < 9	53	7
>= 9 et < 10	29	8
>= 10 et < 11	39	14
>= 11 et < 12	22	11
>= 12 et < 13	24	22
>= 13 et < 14	9	8
>= 14 et < 15	16	15
>= 15 et < 16	1	1
>= 16 et < 17	1	1
Absent	483	0
Copie blanche	10	0

3^{ème} épreuve : histoire de la philosophie

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
>= 1 et < 2	17	0
>= 2 et < 3	28	0
>= 3 et < 4	50	0
>= 4 et < 5	55	0
>= 5 et < 6	67	0
>= 6 et < 7	94	5
>= 7 et < 8	84	15
>= 8 et < 9	54	11
>= 9 et < 10	36	14
>= 10 et < 11	23	11
>= 11 et < 12	20	8
>= 12 et < 13	7	6
>= 13 et < 14	11	10
>= 14 et < 15	5	4
>= 15 et < 16	7	7
>= 16 et < 17	5	5
>= 17 et < 18	2	2
Absent	493	0
Copie blanche	5	0

3. Répartition par académies

	Académie	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02	D' AIX-MARSEILLE	57	21	2
A03	DE BESANCON	13	8	1
A04	DE BORDEAUX	42	20	3
A05	DE CAEN	16	13	1
A06	DE CLERMONT-FERRAND	21	14	1
A07	DE DIJON	21	12	2
A08	DE GRENOBLE	37	15	3
A09	DE LILLE	35	14	1
A10	DE LYON	70	54	13
A11	DE MONTPELLIER	21	10	0
A12	DE NANCY-METZ	24	15	3
A13	DE POITIERS	17	6	0
A14	DE RENNES	30	17	1
A15	DE STRASBOURG	32	18	3
A16	DE TOULOUSE	34	16	0
A17	DE NANTES	24	7	2
A18	D' ORLEANS-TOURS	23	8	1
A19	DE REIMS	21	10	2
A20	D' AMIENS	24	9	0
A21	DE ROUEN	15	8	1
A22	DE LIMOGES	9	5	2
A23	DE NICE	20	9	0
A27	DE CORSE	3	2	1
A28	DE LA REUNION	7	2	0
A31	DE LA MARTINIQUE	8	5	0
A32	DE LA GUADELOUPE	5	1	0
A33	DE LA GUYANE	1	0	0
A40	DE LA NOUVELLE CALEDONIE	1	1	0
A90	PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	432	284	55

Oral

Moyennes

	Admissibles	Présents	Reçus	Moy. Admissibles	Moy. Reçus
Leçon 1	98	95	40	06.72	08.50
Leçon 2	98	95	40	06.16	08.20
Explic. Français	98	95	40	07.76	10.40
Allemand	8	8	4	11.00	12.50
Anglais	59	57	18	07.28	09.56
Arabe	1	1	0	09.00	
Grec	17	17	13	10.29	11.62
Latin	7	7	3	08.86	11.33
Italien	6	6	2	07.83	12.50

Bilan de l'admission

Concours EAE AGREGATION EXTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles :	98		
Nombre de candidats non éliminés :	95	Soit : 96.94	% des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale :	40	Soit : 42.11	% des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire :	0		
Nombre de candidats admis à titre étranger :	0		

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés :	08.69	/ 20	<i>(soit en moyenne coefficientée : 104.23)</i>
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	10.14	/ 20	<i>(soit en moyenne coefficientée : 121.70)</i>
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair		/ 20	<i>(soit en moyenne coefficientée :)</i>
Moyenne des candidats admis à titre étranger :		/ 20	<i>(soit en moyenne coefficientée :)</i>

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés :	07.23	/ 20	<i>(soit en moyenne coefficientée : 43.41)</i>
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	09.48	/ 20	<i>(soit en moyenne coefficientée : 56.85)</i>
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentair		/ 20	<i>(soit en moyenne coefficientée :)</i>
Moyenne des candidats admis à titre étranger :		/ 20	<i>(soit en moyenne coefficientée :)</i>

Rappel

Nombre de postes :	40	
Barre de la liste principale :	08.63 / 20	<i>(soit en total coefficienté : 0103.50)</i>
Barre de la liste complémentaire :	/ 20	<i>(soit en moyenne coefficientée :)</i>

(Total des coefficients : 12 dont adm issibilité : 6 admission : 6)

II
Texte réglementaire
B.O. du 9 janvier 2003

**Modalités d'organisation des concours
de l'agrégation et du CAPES**

NOR : MENP0202279A

RLR : 820-2a ; 822-3

ARRETÉ DU 18-11-2002

JO DU 21-12-2002

MEN - DPE A3

*Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod. ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. ; A. du 18-6-1904 mod. ;
A. du 12-9-1988 mod. ; A. du 30-4-1991 mod.*

Article 1 - À l'annexe I de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves de certaines sections du concours externe de l'agrégation, les dispositions ci-après relatives à la section philosophie sont insérées avant les dispositions relatives à la section lettres classiques :

"Section philosophie

A - Épreuves écrites d'admissibilité

- 1) Composition de philosophie sans programme (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 2) Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 3) Épreuve d'histoire de la philosophie : commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente (durée : six heures ; coefficient 2).

B - Épreuves orales d'admission

1) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

2) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront,

dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

3) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5).

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

4) Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5). Le programme est renouvelé chaque année.

Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien).

Le candidat devra indiquer au moment de son inscription, la langue ancienne ou moderne choisie par lui.

Les programmes du concours font l'objet d'une publication au B.O.

Fait à Paris, le 18 novembre 2002

Pour le ministre de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants
Pierre-Yves DUWOYE

III

Programme de la session 2010

Bulletin officiel spécial n° 6 du 25 juin 2009

CONCOURS EXTERNES DE L'AGREGATION - SESSION 2010

PHILOSOPHIE

Écrit

2ème épreuve

Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions :

L'expérience

3ème épreuve

Épreuve d'histoire de la philosophie :

Aristote :

Physique. De la Génération et de la corruption.

De l'Âme. Des Parties des animaux, livre I.

Métaphysique.

Wittgenstein.

Oral

1ère leçon

Domaine : **La morale.**

Textes français ou traduits en français

Thomas d'Aquin, *Somme contre les Gentils*, livre II : La Création. Traduction de Cyrille Michon, Paris, GF Flammarion, 1999.

Descartes, *Les Principes de la philosophie* : Lettre-Préface. Dédicace à Élisabeth. Parties I ; II ; III, articles 1 à 68 ; IV, articles 188 à 207. Édition Adam-Tannery (Œuvres de Descartes, tome IX-2), mise à jour par Bernard Rochot, Paris, Vrin-C.N.R.S., 1971 ; réimpressions 1989, 1996 (format réduit).

Texte grec

Porphyre, *Peri Apochès empsuchôn* (De l'Abstinence), livres II et III. Édition de Jean Bouffartigue et Michel Patillon, Paris, Les Belles-Lettres, Collection des Universités de France, tome 2, 1979 ; 2ème tirage, 2003, pp. 72-124 et 152-192.

Texte latin

Cicéron, *De Oratore*, livre III. Édition de Henri Bornecque, Paris, Les Belles-Lettres, Collection des Universités de France, 1930 ; 5ème tirage, 2002.

Texte allemand

Herder, *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit*, Ditzingen, Reclam, 1990, p. 3-110.

Texte anglais

Hobbes, *The Elements of Law Natural and Politic* (Human Nature and De Corpore Politico), Oxford World's Classics, Oxford University Press, 1994, réimpression 2008, p. 19-182.

Texte arabe

Yahya Ibn'Adi, Réponse à Abu al-Jaysh al-Nahwi sur l'infinité du nombre. Réfutation de la doctrine des actes créés par Dieu et acquis par l'homme. Réponses à Bishr al-Yahudi sur différentes questions philosophiques. Sur la nature du possible. Traité de l'unité divine, in Yahya Ibn 'Adi, *The Philosophical Treatises. A Critical Edition with an Introduction and a Study by Sahban Khalifat*, Amman, Presses de l'université de Amman, 1988, p. 299-406.

Texte italien

Machiavel, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, livre III, in Niccolò Machiavelli, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio, Dell'arte della guerra e altre opere* (Opere, volume 1), a cura di Rinaldo Rinaldi, Turin, UTET, 2006, tome 2, p. 945-1197.

